National Archives of Canada

2002-2003
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are tabled in the spring and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2002

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2003-III-7

ISBN 0-660-61768-4

102-05861/

National Archives of Canada

2002-2003
Estimates

Report on Plans and Priorities

Approved

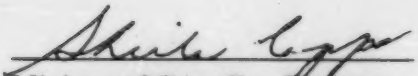

Minister of Canadian Heritage

Table of Contents

Messages 1

Minister's Message 1
Management Representation 2
Message from the National Archivist 3

Raison d'être 5

Plans and Priorities by Strategic Outcome 6

Strategic Outcome 1 — An archival resource documenting the Canadian experience and protecting citizens' rights 6

Strategic Outcome 2 — The preservation of the corporate memory of the Government of Canada 9

Strategic Outcome 3 — Access for Canadians to their archival heritage 13

Strategic Outcome 4 — The efficient administration of the National Archives of Canada program 18

Strategic Outcome 5 — The Portrait Gallery of Canada 21

Organization 22

Relationship between Strategic Outcomes, Strategic Directions and Business Lines 2002-2003 22

Business Line Descriptions 23

Holdings of the National Archives of Canada 24

Agency Structure 25

Positions Responsible for Each Business Line 26

Agency Planned Spending 27

Annex A — Financial Information 29

Table 1: Summary of Capital Spending by Program and Business Line 29

Table 2: Summary of Transfer Payments 30

Table 3: Sources of Non-Respendable Revenue 31

Table 4: Net Cost of Program for the Estimates Year 2002-2003 31

Table 5: Collective Initiatives 32

Annex B — Other Information 35

Legislation Administered by the National Archives of Canada 35

References 35

Contacts for Further Information 35

Contacts for Business Lines 36

Messages

Minister's Message

One of Canada's great strengths is the many cultures that have come together to shape the nation. The Department, agencies and Crown corporations that make up the Canadian Heritage Portfolio contribute to creating an inclusive and cohesive Canada where our diversity is a source of great strength and links us to each other through our values.

We are fully committed to playing a vital role in the daily lives of all Canadians. To fulfill this mission, the Canadian Heritage Portfolio promotes, through its plans and priorities, access to Canadian content. We help to advance Canadian culture in an era of globalization and we provide Canadians and others with opportunities to learn and understand about our country and each other. Further, we protect Canada's natural and cultural heritage while fostering access through modern technology for the benefit of current and future generations.

Over the next few years, the National Archives of Canada will continue to contribute significantly to our ability to seek out and understand the Canadian experience through the acquisition, preservation and dissemination of the records of this nation's story. It will help to increase our awareness of our heritage and to increase dialogue among Canadians from all walks of life through the innovative use of technology. Further, as it continues to develop the Portrait Gallery of Canada, the National Archives will celebrate Canada's cultural diversity through the faces of individuals who have shaped, and who continue to shape, this country.

It is up to all of us, individually and collectively, to nurture the diversity, the strength of values and our connection to one another which are such hallmarks of Canadian identity.

Sheila Copps

MANAGEMENT REPRESENTATION

Report on Plans and Priorities 2002-2003

I submit, for tabling in Parliament, the 2002-2003 Report on Plans and Priorities (RPP) for

the National Archives of Canada

To the best of my knowledge, the information in this document:

- Accurately portrays the agency's plans and priorities.
- Is consistent with the reporting principles contained in the *Guide to the Preparation of the 2002-2003 Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

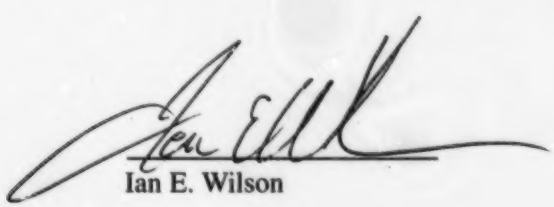

Ian E. Wilson

February 11, 2002

Message from the National Archivist

> "Change the world, make it a better place, listen to the stories of our past, learn and understand, be courageous and persevere. And in time, your stories will be added to our social memory, to our archives, and they will instruct, guide and inspire future generations. This is the very essence of archives: the message is simple enough — if we are to engage the future, we must keep faith with the past."

These were my concluding remarks when I had the great honour of addressing new graduates at the York University convocation on November 3, 2001. My message goes out to all Canadians. Indeed there is power in the record, a visible and often authoritative, honest connection with the past. Canada's faith with the past is well kept at the National Archives of Canada, a venerable cultural institution now in its 130th year of service to the people of Canada.

The National Archives preserves the collective memory of the nation, including the essential records of the Government of Canada; it opens up its documents and makes them available. In so doing, the Archives, along with Canada's 800 provincial, territorial, municipal and private archives across the country, and along with Canada's libraries and museums, becomes a vital link in the creation of the collective social memory. Here, in the Archives, are the records of the great events of history, the papers and records created by prime ministers, authors, artists, labour leaders, social activists and, more often than not, by ordinary men, women and children. Here too are the documents that capture the rhythms and patterns of daily life experienced by those otherwise unknown to history, including the full service records of Canada's unknown soldier. The National Archives is looking ahead with optimism to fulfill its mission both on site and in cyberspace, and to seize, with its many partners, the challenges, opportunities and possibilities that lie ahead in order to reunite Canadians with the evidence of their past.

Fiscal year 2002-2003 reverberates synergy and action at the National Archives of Canada. Canadians, now second in the world in terms of Internet use, are reaching a common destination on the information highway. They are arriving at the National Archives of Canada Web site to tour the thematic virtual exhibitions, search the databases and electronic resources, peruse digitized documents and call upon a wide range of services to researchers, all based on the Archives' unique collections which were built up over 130 years of documenting Canada. In 2001-2002, a total of 1.6 million visitors accessed the National Archives Web site, and this number is expected to increase in 2002-2003. Canadians in all parts of the country, of all ages, backgrounds and walks of life will come to the site to seek out and research Canada's stories, savour Canada's cultural diversity, marvel at its achievements, learn from its mistakes and share its past adventures. Canadians, desiring to find out all they can about their country's history, will be captivated by the Portrait Gallery of Canada, a real and virtual gallery where they can see and learn more about some of the men, women and children who have shaped and continue to shape Canada.

Combining scholarship, humanity and public service, the essence of the Canadian approach to archives, the National Archives will examine imaginative options to provide access to its archival treasures and present them to real and virtual visitors who are out

there waiting, patiently, in line, and impatiently, on line. Technology is enabling the Archives to share the original records and authentic voices of Canada's past with an expanding public. The Archives envisions a role in reshaping the way Canadian history is taught by enabling generations of Canadians to encounter, in schools and at home, the documents, images and voices that provide first-hand testimony to the Canadian experience.

New technologies promise enormous potential for the National Archives. Yet, in the face of this promise, the Archives must confront a challenge that looms on the horizon: the preservation, housing and accessing of the mountains of records that it holds in ever evolving media and formats — from glass and tintype to paper, film, sound, video and digital. Every record entrusted to the National Archives of Canada is irreplaceable in terms of its monetary, cultural and legal value to Canadians. The Gatineau Preservation Centre in Gatineau, Quebec, was designed to provide state-of-the-art facilities for only half of the Archives' permanent collection; the other half is stored in a former factory in Renfrew, Ontario, 100 kilometres away. The distance between the Archives' storage facilities and its headquarters is cause for concern. Moving Canada's documentary heritage back and forth by truck every day from its storage sites in Gatineau and Renfrew to the consultation rooms in Ottawa, in all kinds of weather, presents, for the long term, risks of deterioration, accident and theft. The Archives' most daunting challenge is to find a solution that brings together, on one site, its staff, the public and the most frequently consulted collections.

To be equipped for the journey through the age of knowledge and to be successful in the digital domain, the National Archives will build on the competencies and public service values of its staff. Recruitment, retention and learning are fundamental to a renewed workforce equipped with the skills and leadership capabilities to achieve the National Archives' strategic directions of serving Canadians, its commitment to the integrity of the government record and its promise to be a workplace of excellence.

Every generation leaves certain information and messages for the next. Each generation re-evaluates the past, asking new questions relevant to its concerns and its future, seeking answers in the recorded memory of those who came before. History is a dialogue between present and past, with the voices and images of our predecessors kept alive in the National Archives, preserved in the diaries, journals, photographs, paintings, recordings, government records, maps and treaties they have bequeathed to us. The Archives will continue to document the Canadian experience; it will digitize more of Canada's documentary heritage; it will harness the World Wide Web to make it possible for more Canadians to access authentic archival records for the first time, and it will pursue and strengthen vibrant partnerships with other Canadian cultural and heritage institutions. In so doing, the National Archives of Canada will stimulate the interplay of past, present and future so that new generations of Canadians can communicate through time with their own stories, their own understanding and their own experience.

Ian E. Wilson
National Archivist

Raison d'être

The National Archives of Canada preserves the recorded memory of Canada, including the essential records of the Government of Canada. By opening its records to Canadians, the National Archives contributes to the protection of the rights of all Canadians and enhances their understanding of Canada. In this way, the National Archives serves Canadians by connecting them to the sources of their past, to their stories.

A number of specific responsibilities have been assigned to the National Archives by virtue of its enabling legislation. No record under the control of a government institution and no ministerial record can be destroyed without the consent of the National Archivist; also, government and ministerial records which, in the opinion of the National Archivist, are of historic or archival importance, shall be transferred to the care and control of the National Archivist.

Under the *National Archives Act*, the National Archivist may:

- acquire records or obtain the care, custody or control of records;
- take such measures as are necessary to classify, identify, preserve and restore records;
- provide access to records, subject to any lawful restriction that applies;
- provide information, consultation, research and other services related to archives;
- make known information concerning archives by means such as publications, exhibitions and the lending of records;
- advise government institutions concerning standards and procedures pertaining to the management of records;
- provide government institutions with reproduction services and other services pertaining to the management of records;
- provide a central service for the care and control of records pertaining to former personnel of any government institution;
- provide record storage facilities to government institutions;
- provide training in archival techniques and the management of records;
- cooperate and undertake activities with organizations interested in archival matters or the management of records through exchanges and joint projects; and
- provide professional, technical and financial support in aid of archival activities and the archival community.

Plans and Priorities by Strategic Outcome

The National Archives' vision as the original source for Canada's stories and the foundation of Canadians' rights and responsibilities, preserved and accessible, will manifest over time and regenerate as — in the future — the present becomes the past, and as Canada's continuing stories are added to the Archives' collections, instructing, guiding and inspiring today's and tomorrow's generations.

With this vision in mind, the National Archives is guided by three strategic directions, each signalling outcomes and long-term benefits to Canadians. The three strategic directions are:

i) Serving Canadians — Telling Canadians what we have

ii) Commitment to the integrity of the government record — Leadership in information management

iii) A place of excellence — Revitalizing management and business practices.

As the National Archives carries out its work, in general, and addresses its strategic priorities, in particular, it must be conscious of the challenges and opportunities that many external factors and environmental forces present.

Strategic Outcome 1 — An archival resource documenting the Canadian experience and protecting citizens' rights

In the Budget Speech of December 10, 2001, the Honourable Paul Martin told Canadians that in this time of "global turbulence," it is more important than ever for the Government of Canada to "invest in the future." He reminded Canadians that "Economy is not about statistics or spreadsheets. It is a measure of individual enterprise and effort. It is about what people do and how they live." "Knowledge", he said, "is the fuel that drives the information age, the energy that sustains it."

These words validate the government's investment in the collections of the National Archives, one of Canada's most valuable national assets, that document the Canadian experience. The archival collections are the tangible social memory of Canada: a primary source of knowledge about Canada and its development as a nation, a rich legacy of words, images and ideas to be shared.

Acquisition of archival records in core collecting areas

Serving Canadians and telling them what records the National Archives of Canada holds is a principal strategic direction that the Archives is taking. Canadians, now and in the future, will be well served by having an archival resource documenting the Canadian experience and protecting citizens' rights. The Archives has stories to tell about who

Canadians are and how they came to be this way, as individuals, as communities, as organizations, as institutions, as Canadians. Its collections, in all media, are a fundamental source of information, evidence, knowledge and, sometimes, creative inspiration.

Effectively managing the development of its collections is a priority for the National Archives. Year after year, in cooperation with other archives and national institutions, the National Archives acquires new records from the public and private sectors. The Archives keeps a constant watch on Canadian society in order to document its development and cultural diversity. With institutional and private bequests from all parts of the country, transfers from various federal offices, purchases and gifts, the National Archives collects comprehensive archival holdings that reflect the multiple facets of Canadian life.

- The National Archives will work towards fulfilling its five-year directions set forth in *Private Sector Acquisition Orientation 2000-2005*. Thematic areas targeted for acquisition include Canadian culture, cultural industries, economics, natural resources, environment, political life, public life and social life. The National Archives will also focus on acquiring portraits for the Portrait Gallery of Canada.

- Since the 1950s, the Archives has offered to senior federal politicians, as well as to Supreme Court judges, a service for the secure storage of the personal papers amassed during their public careers, in the hope of acquiring these records through formal donation to the National Archives after the retirement of the records' creators. Over the next three years, within the resources available, the National Archives will take steps to develop an improved system for managing the personal papers of federal cabinet ministers and Supreme Court judges that the institution has received on temporary deposit. The Archives will also begin negotiations to formally acquire the personal papers of key members of the Trudeau cabinets, which are the oldest ministerial records presently on deposit at the National Archives.

- The National Archives intends to update the guidelines it published in 1992 on the management of recorded information in a cabinet minister's office. The new guidelines will emphasize the management of electronic records and the use of tracking systems which are becoming more prevalent in the electronic work environment of today's government officials.

Standardized descriptions of archival records

If Canadians and researchers around the world are to be able to effectively locate the wealth of archival records held by the National Archives and access them readily, the records must be properly described. Specialists at the National Archives use the *Rules for Archival Description*, the nationally recognized standard developed by the Canadian Council of Archives, to describe the National Archives' holdings.

- In consultation with the Canadian archival community, the Archives will continue to review and update the *Rules for Archival Description* and sustain efforts to harmonize practices for describing archival records.

Thanks to the National Archives' acquisition and holdings management program, Canadians, present and future, have permanently available, easily accessible archival collections of public and private records of national significance in all media. The collections bear witness to the origins and development of Canada over the centuries and reflect the diversity of Canadian society. Also, researchers have access to the foremost resources of Canadian historical and cultural records wherein they may find a range of perspectives on the most significant aspects of Canada's history.

Preservation of archival records

Serving Canadians and telling them what the Archives has takes on an added dimension in terms of the preservation of the original records which generations of Canadians have entrusted to their National Archives. Increased public awareness and increased demand for original documents add urgency to the need to preserve the archival records of the nation so that they are available to Canadians now and long into the future.

Although the National Archives employs sound, modern concepts, techniques and guiding principles in preserving, copying and treating its collections to ensure that future generations of Canadians are guaranteed access to their archival heritage, another risk to collections — this one more difficult to control — is looming on the horizon. The distance between the Archives' two main storage facilities and its headquarters is cause for concern. The staff who work closely with the collections and the Archives' public reading rooms where the records are consulted are located in Ottawa. The Gatineau Preservation Centre, in Gatineau, Quebec, was designed to provide state-of-the-art storage facilities for only half of the Archives' permanent collection; the other half is stored in a former factory in Renfrew, Ontario, 100 kilometres away. Moving the unique documentary heritage of a country back and forth by truck every day, in all kinds of weather, exposes irreplaceable and fragile records to significant risks of deterioration, accident and theft.

- In 2002-2003, the National Archives will conduct a risk assessment of its collections to determine the risks associated with the daily circulation of records by truck among its several facilities. Equipped with data on the nature and extent of all risks to its holdings, aware of the magnitude of each risk, and with preservation priorities clarified and mitigation strategies identified, the Archives will assess the cost and benefit of each strategy. The institution will then be well positioned to take the most appropriate and cost-effective actions to implement the recommendations put forth to improve the management, preservation and accessibility of its archival holdings.

In November 2000, the Minister of Canadian Heritage announced a new Canadian Feature Film Policy. The objective of the policy is to increase the quality, diversity and accessibility of Canadian feature films. Since the inception of the policy, the National Archives has received $600,000 annually from the Department of Canadian Heritage to acquire, restore and preserve Canadian feature films.

- Under the Preservation and Access Component of the Canadian Feature Film Policy, the National Archives will be receiving $600,000 annually until 2002-2003 with the possibility of a further two-year extension. The Archives will continue to invest this

sum in the acquisition, restoration and preservation of Canadian feature films. The investment offers Canadian audiences of today and tomorrow increased opportunities to access feature films no longer in commercial distribution and to experience their significant contribution to Canada's cultural life.

The demands of becoming the digital Archives of Canada, as well as those of the Government On Line initiative, will require the National Archives to make major information technology expenditures. In September 2000, the Archives prepared a Digital Technology Platform Plan which specifies the technical infrastructure and operational requirements necessary to digitize collections, process image files for Web use and store the image files for long-term use. Implementation of the Digital Technology Platform Plan will also allow the Archives to respond to client requests for copies of documents from its holdings by digital means, provide digitization services to the National Library and apply digital technologies to other preservation activities.

- ❑ In order to increase the digitization capacity of the Archives for preservation of and access to its collections, the National Archives will continue the implementation of its Digital Technology Platform Plan throughout 2002-2003, as resources permit.

Strategic Outcome 2 — The preservation of the corporate memory of the Government of Canada

In an operating environment where information and technology are primary drivers in the global economy, and where Government On Line and electronic service delivery are key to the government's success in connecting Canadians, the National Archives' envisioned outcome of a preserved corporate memory of the Government of Canada embodies not only its commitment to the integrity of the government record, but also its leadership in information management.

The most important strategic initiatives of government rely almost entirely on the effective and efficient management of information. Improving information management today and planning for information management tomorrow has been the focus of discussions between the National Archives and the Chief Information Officer Branch of the Treasury Board Secretariat. In a joint report entitled *Information Management in the Government of Canada: A Situation Analysis* (June 2000), both institutions affirmed that "at no other time in the Government of Canada's history has information management been as important as it is today."

In partnership with the Chief Information Officer Branch, Treasury Board Secretariat, the National Archives is in an advantageous position to deal with the urgent need to transform the Government of Canada's approach to information management and to establish an over-arching information management governance structure and accountability framework. Leadership in information management is consistent with the National Archives mandate to not only control records disposition by federal institutions, but also to facilitate the management of government information.

Effective disposition of government records

The methodical preservation and disposition of records are regarded as the cornerstones of effective administration. The availability of practices to organize, preserve and dispose of records enhances the government's ability to be accountable, adopt policies, make decisions, and deliver programs and services.

- The National Archives will continue to discharge its legislated responsibilities for the identification, appraisal and disposition of government records. The institution will ensure that records of historic importance are under the National Archives' care and control through Multi-year Disposition Plans, signed with government institutions; through records appraisals; and through Disposition Authorities which enable government departments and agencies to dispose of records which no longer have business value, either by destroying them or by transferring them to the Archives. The ultimate result supports the efficient management of records and the long-term preservation of the federal government's corporate memory.

In its *2001-2002 Report on Plans and Priorities*, the National Archives anticipated the completion of a review of its Records Disposition Authority Control System. The deadline, however, has been extended to the fall of 2002 in order to provide sufficient time for the National Archives and federal departments to work together to resolve questions concerning existing Disposition Authorities that need to be amended, replaced or revoked.

Standards for the management of government records

Acknowledging that information is a primary commodity of the 21st century and that the success of Government On Line depends on effective management, on sharing and innovative use of information, the government, in its December 2001 budget, promised to modernize the management of information throughout all departments and agencies.

Technological advances pose exciting, yet daunting challenges for the National Archives as it works to assist the Government of Canada in managing its corporate information. The Archives itself must adapt — and also assist federal departments in adapting — to the new realities of the workplace where office systems are predominant and where electronic record-keeping systems are quickly replacing the traditional records office. Archivists and information analysts are becoming future-oriented as they endeavour to manage, preserve and ensure the long-term accessibility of electronic records in a vast array of formats.

- The National Archives will develop a vision for the archivist/information manager of the future in order to face the large technology challenge. The National Archives will work with the Chief Information Officer Branch, Treasury Board Secretariat, and with federal managers towards a realistic, workable information management infrastructure for the federal government. The information management infrastructure will be based on principles which are used for managing the life cycle of traditional paper records and which apply equally to digital information, as well as on sound information management standards, techniques and tools.

Although technology and record formats keep changing, Canadians' need to stay connected with the records of the past and find relevant information remains constant.

- The Archives will acquire, preserve and make accessible the textual and electronic records of the Government of Canada. Over the next three years, the Archives plans to implement a strategy for managing electronic records. Such a strategy will provide the Archives with the critical infrastructure to ensure that nationally significant electronic records arrive at the National Archives at the appropriate moment in time, in a format that is appropriate, accessible, long-lasting and cost-efficient. The overall objective of the strategy is to have a truly integrated electronic archive.

Recognizing that effective, cost-efficient information management depends on the capacity of organizations to make decisions about the value of their information over time in the context of their business needs, and that the National Archives can play an essential role in developing the government's information management capacity, the Treasury Board provided the Archives with $1.2 million to undertake a number of pilot projects to advance the federal government's Information Management initiatives.

- In 2002-2003, the National Archives will establish multi-disciplinary teams composed of representatives of the National Archives and client departments. Through outreach, orientation, training and information management tools, the teams will assess the state of information management in several departments, provide advice to institutions and to practitioners in order to build the Government of Canada's information management resource capacity, especially with respect to electronic records.

The June 2000 report titled *Information Management in the Government of Canada: A Situation Analysis* emphasized the pressing need for an updated, standard approach to the classification of government information. The National Archives will be a leader in developing a new model classification system for the common management and comptrollership functions of government, focussing on the needs of an on-line, citizen-centred national government.

- The National Archives has begun a pilot project with Health Canada to review all of Health Canada's Records Disposition Authorities and to update those that are outdated. This project will free up much needed space in both agencies and allow for the transfer of historical and archival records to the National Archives. Health Canada has also initiated a review of its records classification systems with a view to modernizing them using a functional approach. Over 2002-2003, the National Archives expects to apply this new function-based model to the records classification schemes of other federal government departments. The adoption throughout government of a records classification scheme based on business function will be an important step in the Government of Canada's information management transition from paper to an electronic working environment. The definition and adoption of an approach to the organization and management of electronic information is also a critical component of the new International Standards Organization Standard (ISO) *Records Management Standard 15489* adopted by Canada.

Optimal space utilization for the management of government records

The National Archives manages the operations and holdings of federal records centres located in Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montreal, Quebec City, Halifax and Ottawa. These regional centres allow for the transfer and storage of dormant and semi-active records from the offices of departments and agencies — usually located in expensive downtown sites in Canadian cities — into less expensive, centralized operations which are strategically located across the country.

Although the transition from the paper to the electronic record as the preferred record of government will be accorded high priority, there will be a 10- to 20-year period where organizations such as the National Archives of Canada and its federal records centres will have to fill the dual role of the management of both media. The National Archives aims to position the federal records centres so that they effectively address the future challenges of keeping the dormant and semi-active records of the Government of Canada in the present hybrid paper and electronic environment.

- The National Archives will begin to define the functional requirements and services needed to maximize the information technology capacity of the network of federal records centres so that automated information management services can be provided to government departments throughout the country.

In light of the fact that an acceleration in the use of the electronic record in government is not predicted to have an impact on space requirements for paper records in the federal records centres over the coming decade, the National Archives will pursue its 2001-2010 National Accommodation Strategy for the Federal Records Centres. The centres will continue to store, retrieve and manage the dormant and essential records in all media and all personnel files of former federal public servants and former military personnel on behalf of government departments and agencies.

- Elements of the National Accommodation Strategy for the Federal Records Centres, which is to be addressed by the National Archives together with Public Works and Government Services Canada, include the following changes: in Halifax, expansion of the centre; in Toronto, expansion of the centre and consolidation of the buildings; in Montreal and Ottawa, further consolidation of the buildings. The National Archives will explore new service options for the federal records centres, including the potential for expanding its special cost-recovery service beyond the Canada Customs and Revenue Agency, Veterans Affairs Canada and the Canadian Broadcasting Corporation, and the potential for increased partnership with the private sector in the provision of services.

Strategic Outcome 3 — Access for Canadians to their archival heritage

Archives serve no purpose unless they are accessible. Acquisition, archival descriptions and access go hand in hand. The role of the National Archives is to unite Canadians with the evidence of their past and, in so doing, the Archives becomes a vital link in the creation of social memory.

Effective services to Canadians through the use of information technology and quality service initiatives

Archives and the World Wide Web are made for each other. Canadians, who now rate second in the world in terms of Internet use, are reaping a variety of social and cultural benefits from content-rich institutions such as archives, which are defining themselves on the Internet as centres of knowledge, discovery, learning and enrichment.

The launch of the Canadian Archival Information Network (CAIN) on October 19, 2001, was a groundbreaking achievement. CAIN makes Canadian archives accessible at one Internet address and provides researchers, amateur and professional alike, with a single portal to information about the past. With CAIN, archival holdings go from being the least accessible heritage resource to the most accessible — accessible to schools, libraries, at home, in offices and, indeed, in the palm of your hand.

- With financial support from the Department of Canadian Heritage, the National Archives, together with its provincial and territorial partners, will enrich the Canadian Archival Information Network (CAIN) Web-based gateway by adding to it thousands more bilingual archival descriptions and a broad spectrum of digitized archival content from over 800 archives across Canada.

Technology is also bringing together cultural institutions within the Canadian Heritage Portfolio, in a spirit of continued co-operation. As a result, the treasured holdings of archives, libraries, museums and galleries, regardless of where the document, artifact or painting is physically located, are becoming more easily accessible to Canadians. Canadians now have greater access to information about their country's history, culture and heritage.

- December 2002 is the target date for completing the migration of the entire National Archives' descriptive catalogue of its holdings to an integrated, scalable archival application on the National Library's AMICUS platform. The project has been expanded to include, by June 2002, an integrated public access module which will provide a more robust user interface to the National Archives catalogue of its holdings.

National Archives staff work hard to connect Canadians to the sources of their past. As heritage specialists, they make information and knowledge about our country and its past available and more accessible to Canadians. The Internet is raising the level of public expectation regarding access to archival collections to heights previously unknown in the history of modern communication. The profile of the typical researcher at the National Archives of Canada is rapidly changing. Our experience at the National Archives confirms a rising tide of interest in Canada's past and in who we are as Canadians, as well as a significant trend towards a better informed audience that knows about the National Archives' holdings. Today, the Archives' clients are just as likely to be genealogists, high school students, members of the media or casual home-based Web surfers, as they are to be academics. The access environment and tools that users want are rapidly evolving. The challenge for the National Archives is to move at the same quick pace to deliver services in the public interest.

- ❑ The "Accessible Archives" project will take a client-centred approach to define a vision for access to the rich holdings of the National Archives and other heritage institutions in today's and tomorrow's connected environment. The status quo for archival access will be challenged in order to bring archives to the people in creative new ways and to place archives at the centre of Canada's national life. By April 2002, the National Archives will have a detailed six-year action plan, including resource requirements to achieve this vision of access.

Through its Canadian Culture Online Program, the Department of Canadian Heritage is funding a wide range of initiatives to stimulate the development of quality Canadian digital cultural content and to connect Canadians, particularly youth and lifelong learners, with the riches of Canada's heritage.

- ❑ To foster ties between Canadians through the discovery of their family histories and to promote the genealogical resources of archives and libraries, the National Archives will partner with the Department of Canadian Heritage and with the National Library of Canada over the next three years to develop and implement the Canadian Genealogy Centre. The Centre will provide genealogists and family historians with a single portal to authoritative Canadian genealogical sources, content and services on the Internet.

Under the Canadian Memory component of the Department of Canadian Heritage's Canadian Culture Online Program, the National Archives will digitize more of its key cultural collections. The National Archives will seize the opportunity offered by the Canadian Memory Program, which is in accordance with its strategic direction to serve Canadians, to provide more and diverse Canadian choices on the Internet, and to engage citizens in their cultural heritage.

- ❑ Some of the digital resources that the National Archives plans to put on its Web site in 2002-2003 to make Canadian history more accessible and to enhance the lifelong learning of Canadians include:

  - Over 450 photographs taken by Richard Harrington from 1948 to 1951. This project will be undertaken in collaboration with the Nunavut Sivuniksavut training program in Ottawa and the Department of Culture, Language, Elders and Youth of the Nunavut Government.

- *1901 Decennial Census*, the first census of the 20th century
- *1881 Census*
- *War Diaries of the Canadian Expeditionary Force*, documenting Canadian battalions involved in battles of the First World War
- Personal diaries of former Prime Minister William Lyon Mackenzie King, in collaboration with the Millennium Bureau of Canada. The digitization of the Mackenzie King papers is the first step in the Archives' larger plan to digitize, in the future, more of its Canadian prime ministers' papers.
- *Expo '67*, a thematic resource of digitized records from the National Archives collection on the Montreal World Fair, which was held from April 28 to October 27, 1967, and coincided with Canada's 100th anniversary of Confederation.

❑ To mark the 400th anniversary of the French presence in North America, the National Archives of Canada, in conjunction with the Archives de France and the Canadian Embassy in Paris, has undertaken a major project designed to make available on the Internet close to 80,000 documents dating from the French Colonial period. The documents involved represent approximately 800,000 images of manuscripts, maps and plans, the originals of which are all held in France. To illustrate the period's evolution, the project will include a virtual exhibition featuring a selection of the most relevant records of that period, such as maps, plans, prints, portraits and reproductions of artefacts, as well as contemporary records documenting early Canadian history. The virtual exhibition will be developed according to the resources made available for the project.

Although designed for the general public, the project will be more specifically geared to young people, so that they can discover the roots of their history. The exhibition will show the evolution of the French presence in Canada, and the way that French civilization has contributed to the development of the linguistic duality and cultural diversity characteristic of the Canada we know today. The compilation of the records will result in an enormous data bank that will make an impressive array of information available to the general public.

The National Archives shares the Government of Canada's commitment to quality client service.

❑ The Archives is committed to continuous service improvement — the heart of its service philosophy — and this commitment is reflected in the development of the Canadian Genealogy Centre, the digitization of more of its unique archival collections and the "Accessible Archives" project, which will define the National Archives' vision of access to its holdings.

The National Archives serves Canadians who are interested in the documentary history of Canada and in their own personal stories by providing comprehensive, client-centred reference assistance both in person and on line. The service to researchers includes responding to written, phone, Internet and in-person requests for information; making original archival records available for consultation; loaning microfilms; reviewing government records to apply the provisions of Access to Information and Privacy legislation; and providing copies of archival material.

- The National Archives will reach out to educators, students, librarians and other archival institutions to promote the historical and cultural resources of its Web site. The outreach program will enable teachers to make greater use of materials from the Archives in the classroom and to build teaching plans and projects around the diverse range of resources available on the Archives Web site and through the Canadian Archival Information Network (CAIN). Reaching out will benefit Canadian archives staff who are seeking guidance from the National Archives on how to initiate digitization programs of their own.

Awareness by Canadians of their archival heritage through dissemination of information about the National Archives and its holdings

Archival records are not inert. The user must interact with the record; the context, significance, value and, ultimately, the interpretation of the record is derived from this dynamic interaction. Only then do archives fulfil their potential, being transformed from mere information into meaningful memory. That is why the National Archives of Canada takes every possible opportunity to open its doors to the world and to highlight its services and collections.

In the aftermath of the events of September 11th in the United States, Canadians feel a strong need for social cohesion that not only encompasses a concern about public safety and personal security, but more so, expresses a heightened appreciation of a shared identity, shared experiences, culture and values. The National Archives' public programming addresses the need for social cohesion. The National Archives enlightens, educates and entertains the public through a broad spectrum of outreach activities. Exhibitions, both traditional, on-site and virtual engage and stimulate the public with authentic, challenging displays of history, culture, heritage, diversity and accomplishments.

- In 2002-2003, the National Archives will ensure that communication is intertwined with its corporate objectives. The Archives will adopt a fresh perspective on communication and public programming by re-evaluating its emphasis on exhibitions and contemplating a change towards a model of enhanced electronic and community outreach initiatives and partnerships. It will develop a media relations strategy and leverage the enormous opportunity of its Web site to enhance its public profile as an accessible and meaningful resource for Canadians.

- At the invitation of the Aboriginal Healing Foundation, the National Archives, in collaboration with religious and provincial archives as well as the National Library, will develop an exhibition and related products to promote a more inclusive society and a greater understanding of Canada's Aboriginal communities. Entitled *Where Are the Children? — Healing the Legacy of the Residential Schools*, the exhibition is scheduled to open in Ottawa on June 21, 2002, National Aboriginal Day. It will tell the story of residential schools through photographs, maps and other archival material from the National Archives' collections, books and reports held in the National Library and various items drawn from other sources such as religious and provincial archives.

It is hoped that this exhibition will initiate a dialogue within and among urban, reserve and rural Aboriginal communities and all Canadians. A virtual version will be developed on the Aboriginal Healing Foundation Web site, with links to the National Archives Web site and to the Aboriginal Canada portal (*www.aboriginalcanada.gc.ca*). A travelling version, developed by the Aboriginal Healing Foundation and based on reproductions, is tentatively scheduled to be ready by the fall of 2002.

- From May 22 to November 11, 2002, the National Archives of Canada, together with representatives from each of the Scandinavian countries' embassies in Canada, will host an on-site and a travelling exhibition called *Scandinavian Roots — American Lives*. It is hoped that those who experience the exhibition will be equally bound and illuminated by the strong ties between Canada and the Nordic countries. Since the exhibition will complement the Canadian Museum of Civilization's exhibition on *Vikings — The North American Saga*, from May 8 to October 14, 2002, viewers of both exhibitions will have maximum benefit from the planned collaborative public programming and events.

- An open house for the public will be held at the Gatineau Preservation Centre on June 2, 2002, to celebrate the fifth anniversary of the opening of this unique, state-of-the-art archival preservation and conservation facility.

- In June 2002, the National Archives of Canada and the Canadian Conservation Institute will host a 10-day workshop on Japanese paper conservation techniques. Paper conservators working in archives, libraries and museums who attend the workshop will gain an understanding of Japanese paper conservation materials and techniques, along with clear guidance on their use in conserving a wide variety of archival and Western art collections.

- In September 2003, together with the Canadian Conservation Institute and the National Library of Canada, the National Archives will co-sponsor an international symposium entitled "Symposium 2003 — The Preservation of Electronic Records: New Knowledge and Decision Making." The symposium will provide a forum for archives, library and museum communities around the world to address the wide range of preservation issues and collaborate in developing practical tools.

Development of national and international archival networks

The National Archives shares its professional and technical expertise by supporting the objectives of over 800 Canadian archives through grants and contributions to the Canadian Council of Archives (CCA). The National Archives also cooperates with the AV Preservation Trust.ca as an ex-officio Board and Executive Committee member. The National Archives looks forward to continuing its relationship with the Canadian Council of Archives in their joint endeavour to make Canadians more aware of the archival resources that are available to them through the Canadian Archival Information Network (CAIN) and with the AV Preservation Trust.ca.

In 2001-2002, to address the fact that Canada has no facility mandated to preserve, manage and make accessible research data in digital form, the Social Sciences and Humanities Research Council and the National Archives established a Working Group composed of accomplished researchers and expert archivists. The Group was asked to assess the need for a national research data archive, develop recommendations on the best way to construct a new national facility or system, and make the research community more aware of the enormous importance of a National Research Data Archives. Election studies, longitudinal health and income surveys, digitized images and primary text collections are a few examples of research data that is available today but could be lost if Canada does not take steps to properly preserve it, manage it and continue to make it accessible.

- In 2002-2003, the National Archives will continue to work with the Social Sciences and Humanities Research Council on Phase II of the National Research Data Archives project. Together, members of the Working Group will explore possible institutional forms for a National Research Data Archives, begin to define possible working relationships between a new system and existing agencies such as the National Archives and the National Library, and determine how best to take advantage of the new information and communication technologies.

- Together with major archival institutions around the world, including the United States National Archives and Records Administration (NARA), and with university researchers, technology experts and private firms in North America, Europe, Asia and Australia, the National Archives will continue to support and participate in the InterPARES (International Research on Permanent Authentic Records in Electronic Systems) project, which is coordinated by the University of British Columbia. All partners will benefit by sharing their expertise and will learn from one another as they develop theoretical knowledge, model strategies, policies, standards and practical tools for archives and others to meet the challenges associated with the permanent preservation of electronic records.

Strategic Outcome 4 — The efficient administration of the National Archives of Canada program

The National Archives aims to remain a centre of excellence in archival science, preservation, information management and client service. The administration of the Archives is multi-faceted and will be improved year by year. The outgrowth will be an institution that is more focussed on its clients, driven by its values, results-oriented, representative, knowledgeable and accountable.

When defining its agenda for service, growth and opportunity, the National Archives places major importance on people, their competencies and their knowledge. In support of the Government of Canada's commitment to modern comptrollership, the Archives will make an effort to revitalize its management and business practices. An important and critical building block for the Archives consists of finding appropriate accommodation to house and protect its archival holdings; not only will new accommodations help the

Archives maximize its mandate — making these holdings available to a multiplicity of audiences —, they will also contribute to the health, safety, security and well-being of staff, visitors and clients.

Staff motivated and qualified to deliver quality service

The National Archives will champion the Government of Canada's major commitment to providing its staff with opportunities for skills improvement and continuous learning.

- Being fully aware that good people management is critical to its mission, the National Archives will focus its human resources framework on recruitment, retention and learning. In order to ensure that its staff component reflects the diversity of Canadian society and is equipped with the competencies to support the institution's vision and business plans, the National Archives will develop succession plans, including programs for coaching and mentoring, which will focus on two streams — managerial and professional. The Archives will identify and strengthen key organizational and managerial skills and competencies.

- The National Archives and the National Library will complete their joint comptrollership capacity check, a self-directed assessment of the modern management practices within each institution, which began in the middle of 2001-2002. The assessment addresses strategic leadership, accountability, values, ethics, risk management, integrated performance information, motivated people and rigorous stewardship. Based on the results, an implementation plan for modern comptrollership will be established to improve the identified priority areas. By using the capacity check as a diagnostic tool, the senior management of both institutions will be able to focus on the capabilities that must be in place in the future so that the institutions can respond to emerging client demands and environmental change.

Increased use of information resources and information technology

The National Archives and the National Library have consolidated their Information Technology Services Branches. The consolidated branch, formed in 2001-2002, is part of the National Library and it provides a shared service to both institutions.

- The new Information Technology Services Branch will move the National Archives and the National Library to a common Information Technology (IT) platform over the next three years. National Archives hardware, software, telecommunications networks, IT training and support will be improved and standardized with that of the National Library.

The consolidated Information Technology Services Branch positions both institutions to meet the challenges of the information age in delivering services to Canadians. Canadians benefit from the leveraging of resources, which creates a common gateway to the holdings and services of the National Archives and the National Library.

- By the beginning of 2003, MIKAN, an integrated archival holdings control system for the National Archives based on the National Library's AMICUS system platform, will be completed. As well as being a tool for the Archives to capture and manage descriptive information about its collections, MIKAN will make it possible for Canadians to access a consolidated view of the archival holdings of the National Archives on the Internet. It will also enable the National Archives to exchange descriptive information about its collections with other archives and libraries.

- The Information Technology Disaster Recovery Plans of the National Archives and the National Library will be updated and merged. This measure is particularly critical in light of the many changes to the National Archives' information technology platform and the need to ensure that the Archives is ready to respond in the event of a disaster.

Implementation of a long-term accommodation strategy

The National Archives has been working closely with the Department of Canadian Heritage, the National Library and with Public Works and Government Services Canada to develop a long-term accommodation strategy.

- All four institutions will continue to examine different options to address the Archives' and the Library's common accommodation needs for secure appropriate space for collections, preservation, public access and staff. The National Archives and the National Library will develop a plan to improve the outdated access control, surveillance and perimeter control systems in each institution's facilities, including the regional federal records centres.

On March 22, 2001, the Treasury Board gave the National Archives and Public Works and Government Services Canada preliminary project approval to build a new cellulose nitrate film collection facility to safely preserve Canada's early cinematic and photographic heritage.

- In collaboration with Public Works and Government Services Canada, the National Archives will design and build, by late 2003, a new cellulose nitrate film collection facility at an estimated cost of $10 million.

Strategic Outcome 5 — The Portrait Gallery of Canada

In January 2001, the Minister of Canadian Heritage announced the establishment of the Portrait Gallery of Canada, an institution of the National Archives of Canada. At the same time, the Minister also indicated that the Portrait Gallery's public spaces would be located at 100 Wellington Street, in Ottawa, directly across from Parliament Hill.

The Portrait Gallery of Canada is responsible for leadership in all aspects of the development, implementation and administration of a nationally and internationally recognized portrait gallery, focussing on some of the men and women from all walks of life who have helped to shape Canada and continue to do so.

- Over the next four years, at an estimated cost of $22 million, the Portrait Gallery, supported by the Archives, will work with Public Works and Government Services Canada to make 100 Wellington Street a suitable site for its exhibitions and public programming.

- Partnerships, the support infrastructure and the public profile for the Portrait Gallery will be established. Interim programming will be developed which will maximize joint communications and public programming activities with the National Archives, as well as improve the Portrait Gallery of Canada's Web site (*www.portraits.gc.ca*) and recognition among Canadians.

Organization

Relationship between Strategic Outcomes, Strategic Directions and Business Lines 2002-2003

Strategic Directions	Business Lines	Strategic Outcomes – Planned Spending* ($ thousands)					
		An archival resource documenting the Canadian experience and protecting citizens' rights	The preservation of the corporate memory of the Government of Canada**	Access for Canadians to their archival heritage	The efficient administration of the National Archives of Canada program	The Portrait Gallery of Canada	Total
Serving Canadians — Telling Canadians What We Have	Acquisition and Holdings Management	16,612				229	16,841
Commitment to the Integrity of Government Information — Leadership in Information Management	Management of Government Information		9,098				9,098
Serving Canadians: Telling Canadians What We Have	Services, Awareness and Assistance			17,642			17,642
A Place of Excellence — Revitalizing Management and Business Practices	Corporate Services				19,323	5,660***	24,983

* The figures in this table include approved adjustments obtained since the Main Estimates, as well as Budget initiatives, Supplementary Estimates, etc.

** The outcome of a preserved corporate memory of the Government of Canada embodies the Archives' commitment to the integrity of the government record and to leadership in information management.

*** **Note:** Includes $5.4 million for the Portrait Gallery of Canada's accommodation project estimates.

Business Line Descriptions

Acquisition and Holdings Management

Acquire, control and preserve federal government records of long-term historical value and records from the private sector that document the development of Canada and are of enduring value.

Management of Government Information

Review, assess, monitor and process records retention and disposition authorities for federal institutions; assist them in managing their information; and secure, retrieve and dispose of records that remain under the control of government institutions.

Services, Awareness and Assistance

Facilitate access to the holdings of the National Archives, provide Canadians with information about the National Archives, its holdings and services, and encourage and assist archives, archival activities and the Canadian archival community.

Corporate Services

Provide strategic planning, policy coordination and review services to the National Archives; provide human, financial, security, materiel and accommodation services to the National Archives and the National Library of Canada.

Holdings of the National Archives of Canada[1]

The Archives holds millions of records including letters, photographs, films, maps, videos, books, paintings, prints and government files, that bring the past to life.

Type of Records	Extent of Holdings
Government Textual Records	102,207 linear metres
Private Textual Records	44,478 linear metres
Electronic Records	3,180,000 megabytes
Maps	1,322,255 items
Architectural Drawings	972,652 drawings
Photographic Images	21,221,528 images
Documentary Art Records	340,858 items
Library Items	57,894 items
Audio-visual Records — Sound	161,446 hours
Audio-visual Records — Video	108,203 hours
Audio-visual Records — Film	71,079 hours

1. Statistics are current to the end of the 2000-2001 fiscal year.

Agency Structure

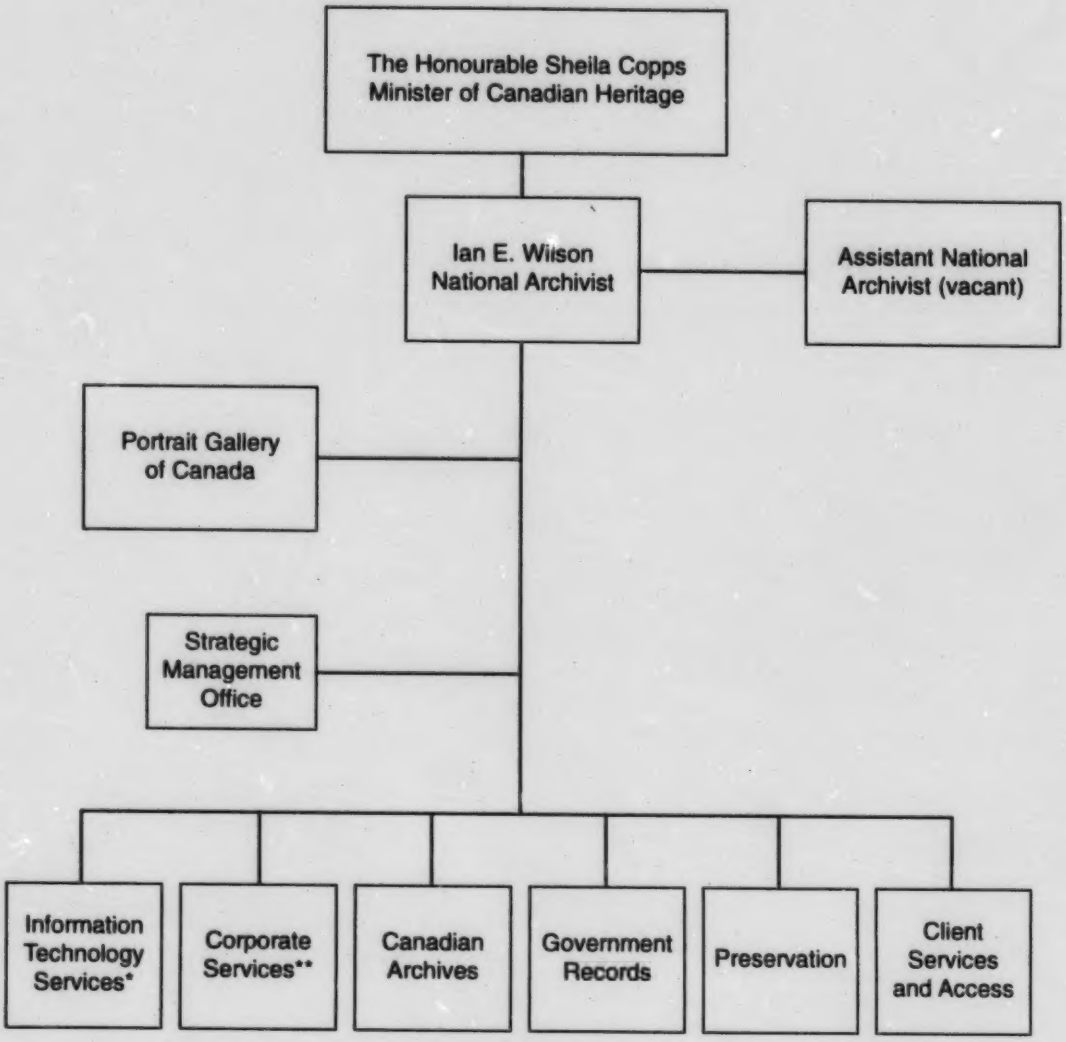

* Common services for both the National Archives and the National Library.

** As of March 31, 2001, the Information Technology branches of the National Archives and the National Library consolidated into a new shared Information Technology Services Branch, a component of the National Library, reporting to the National Archivist and the National Librarian.

Positions Responsible for Each Business Line Based on Forecast Spending 2001-2002

Branch	Business Line	($ thousands)	(FTE)
Office of the National Archivist	Acquisition and Holdings Management	197.9	0
	Services, Awareness and Assistance	4,205.3	0
	Corporate Services	1,856.4	12
Portrait Gallery of Canada	Acquisition and Holdings Management	191.4	0
	Corporate Services	277.6	4
Corporate Services*	Corporate Services	11,815.2	94
Information Technology Services**	Services, Awareness and Assistance	500	0
	Corporate Services	1,192	0
Preservation	Acquisition and Holdings Management	6,867.9	74
	Services, Awareness and Assistance	833.7	0
Government Records	Acquisition and Holdings Management	4,676	81
	Management of Government Information	7,995.6	128
	Services, Awareness and Assistance	446	0
Canadian Archives	Acquisition and Holdings Management	6,454.6	87
	Management of Government Information	14.3	0
	Services, Awareness and Assistance	462.1	0
Client Services and Access	Services, Awareness and Assistance	10,558.1	123
	Corporate Services	605.1	5

* Common services for both the National Archives and the National Library.

** As of March 31, 2001, the Information Technology branches of the National Archives and the National Library consolidated into a new shared Information Technology Services Branch, a component of the National Library, reporting to the National Archivist and the National Librarian.

Agency Planned Spending

($ thousands)	Forecast Spending 2001-2002*	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Acquisition and Holdings Management	15,051	16,016	14,675	14,675
Management of Government Information	7,478	7,373	7,373	7,373
Services, Awareness and Assistance	13,018	13,317	10,886	10,886
Corporate Services	15,287	16,059	15,826	15,826
Budgetary Main Estimates (gross)	50,834	52,765	48,760	48,760
Adjustments**	8,315	12,099	25,353	6,409
Net Planned Spending	59,149	64,864	74,113	55,169
Less: Non-respendable revenue	245	265	285	305
Plus: Cost of services received without charge	31,583	31,563	31,561	31,559
Less: Cost of services provided to the National Library	6,198	6,198	6,198	6,198
Net Cost of Program	84,289	89,964	99,191	80,225
Full Time Equivalents	609	609	609	609

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments take into account approvals obtained since the Main Estimates and include Budget initiatives, Supplementary Estimates, etc. They also include cost estimates for the Portrait Gallery's accommodations over the three-year planning period: $5.4 million in 2002-2003; $15.6 million in 2003-2004; and $1 million in 2004-2005.

Annex A — Financial Information

Table 1: Summary of Capital Spending by Program and Business Line

($ thousands)	Forecast Spending 2001-2002	**Planned Spending 2002-2003**	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Acquisition and Holdings Management	685	**335**	335	335
Management of Government Information	110	**80**	80	80
Services, Awareness and Assistance	613	**225**	225	225
Corporate Services	110	**110**	110	110
Total Capital Spending	1,518	**750**	750	750

Table 2: Summary of Transfer Payments

($ thousands)	Forecast Spending 2001-2002	**Planned Spending 2002-2003**	Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005
Grants				
Services, Awareness and Assistance				
Canadian Council of Archives	600	**600**	600	600
AV Preservation Trust.ca	25	**25**	25	25
Total Grants	625	**625**	625	625
Contributions				
Services, Awareness and Assistance				
Canadian archival community in support of archival projects leading to the development of a national network of Canadian archives, holdings, activities and services	1,340	**2,740**	2,740	640
Canadian archival community in support of projects relating to the conservation of archival records, conservation research and conservation training and information	500	**500**	500	500
Total Contributions	1,840	**3,240**	3,240	1,140
Total Grants and Contributions	2,465	**3,865**	3,865	1,765

Table 3: Sources of Non-Respendable Revenue

($ thousands)	Forecast Revenue 2001-2002	**Planned Revenue 2002-2003**	Planned Revenue 2003-2004	Planned Revenue 2004-2005
Services, Awareness and Assistance				
Service and Service Fees	230	**250**	270	290
Miscellaneous	15	**15**	15	15
Total Non-Respendable Revenue	245	**265**	285	305

Table 4: Net Cost of Program for the Estimates Year 2002-2003

($ thousands)	**Total**
Net Planned Spending (Gross Budgetary and Non-Budgetary Main Estimates plus Adjustments*)	**68,564**
Plus: *Services Received without Charge*	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**25,845**
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**2,231**
Workmen's compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	**91**
Information technology services provided by the National Library of Canada	**3,396**
Less: *Services Provided without Charge*	
Management of human, financial, materiel and tenant services provided to the National Library of Canada	**5,348**
Other client services provided to the National Library of Canada	**850**
Total Cost of Program	**93,929**
Less: *Non-Respendable Revenue*	**265**
2002-2003 Net cost of Program	**93,664**

* Includes $5.4 million for the Portrait Gallery of Canada's accommodation cost estimates.

Table 5: Collective Initiatives

Collective Initiative	Goal	Partners	Money Allocated by Partners ($ thousands)	Planned Results
Portrait Gallery of Canada	To renovate and expand 100 Wellington Street to make it a suitable site for the exhibitions and public programming of the Portrait Gallery of Canada.	▸ Department of Canadian Heritage ▸ Public Works and Government Services Canada ▸ National Capital Commission	22,000	By 2005, Canadians have a nationally and internationally recognized Portrait Gallery focussing on people who have shaped and continue to shape Canada. The Gallery, both real and virtual, will be a place for enjoyment, inspiration, study and learning.
Management of Government Information	To undertake a number of pilot projects to advance the federal government's Information Management initiatives.	▸ Treasury Board Secretariat, Chief Information Officer Branch ▸ National Library of Canada ▸ Other government departments	1,200	The information management capacity in several federal government departments is assessed. Their needs for increasing their information management resource capacity, especially with respect to electronic records, are identified and addressed.
Canadian Archival Information Network (CAIN)	To enrich the Canadian Archival Information Network with thousands more bilingual archival descriptions and a broad spectrum of digitized archival content originating from over 800 Canadian archival institutions.	▸ Department of Canadian Heritage ▸ Canadian Council of Archives ▸ Provincial, territorial, municipal and private Canadian archives	2,300	Canadians are aware of the records that are held in the many archives across the country. They can easily and freely access the descriptions and digitized images of these records, thus improving their scholarship and lifelong learning based on the relevance and utility of archival sources.

Collective Initiative	Goal	Partners	Money Allocated by Partners ($ thousands)	Planned Results
Canadian Genealogy Centre	To develop and implement a Canadian Genealogy Centre on the Internet.	▸ Department of Canadian Heritage ▸ National Library of Canada	350	Genealogists, family historians, Canadians and people around the world with family ties to Canada have a single portal to authoritative Canadian genealogical sources, content and services on the Internet.
Canadian Culture Online Program	To digitize more of the National Archives' collections and to make them available on the Internet. Also, to develop Internet research tools to help Canadians navigate their way through the National Archives' extensive holdings.	▸ Department of Canadian Heritage ▸ National Library of Canada ▸ Industry Canada	2,850	Canadians have access to authoritative, quality, informative, authentic and bilingual Canadian content, research tools and interpretive products on the Internet. The treasures of Canada's archives, museums and libraries are available in an intelligent, interactive and engaging way for all Canadians in their homes, schools and businesses.
Storage facility for the cellulose nitrate collections	To design and build a new nitrate vault for the safe storage and conservation of Canada's cellulose nitrate cinematic and photographic heritage.	▸ Public Works and Government Services Canada ▸ Department of Canadian Heritage	approx. 10,000	The National Archives continues to acquire cellulose nitrate moving and photographic images for its collections, confident that of these films and photographs in its possession are properly housed and maintained for Canadians to view, study and enjoy, now and in the future.

Annex B — Other Information

Legislation Administered by the National Archives of Canada

The National Archivist has sole responsibility to Parliament for the following act:
National Archives of Canada Act, R.S.C., 1995, c.1 (3rd suppl., c. N-2.5).

The National Archivist shares responsibility to Parliament for the following acts:
Access to Information Act, R.S.C., 1985, c. A-1
Privacy Act, R.S.C., 1985, c. P-21.

References

- *The Source of Canada's Stories: Strategic Directions at the Dawn of the New Millennium — The National Archives of Canada 2000-2003*. Ottawa, Ministry of Public Works and Government Services Canada, 2000 (*www.archives.ca/04/0427_e.html*)
- *Information Management in the Government of Canada — A Situation Analysis*. For the Chief Information Officer and the National Archivist, by John McDonald, Senior Advisor, National Archives of Canada, June 2000 (*www.cio-dpi.gc.ca/ip-pi/policies/imreport/imreport-rapportgi00_e.asp*)

Contacts for Further Information

National Archives of Canada
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario K1A 0N3

General information: (613) 995-5138
Toll free number: 1-866-578-7777

An electronic version of this report can be found at *www.archives.ca*.

For more information about the contents of this document, contact:
Françoise Bouvier, Director
Strategic Management Office
Tel.: (613) 992-7545
Fax: (613) 992-9010
E-mail: fbouvier@archives.ca

Contacts for Business Lines

Services, Awareness and Assistance

Gabrielle Blais, Director General
Client Services and Access Branch
Tel.: (613) 996-3405
Fax: (613) 995-0919
E-mail: gblais@archives.ca

Françoise Bouvier, Director
Strategic Management Office
Tel.: (613) 992-7545
Fax: (613) 992-9010
E-mail: fbouvier@archives.ca

Acquisition and Holdings Management Management of Government Information

Marilyn Osborne, Director General
Government Records Branch
Tel.: (613) 992-7287
Fax: (613) 995-9518
E-mail: mosborne@archives.ca

Omer Boudreau, Director General
Canadian Archives Branch
Tel.: (613) 992-3882
Fax: (613) 992-5830
E-mail: oboudreau@archives.ca

Jocelyne Cormier, Director General
Preservation Branch
Tel.: (819) 953-7701
Fax: (819) 953-0070
E-mail: jcormier@archives.ca

Corporate Services

Joanne McDonald,
Acting Director General
Corporate Services Branch
Tel.: (613) 996-2671
Fax: (613) 992-8348
E-mail: jmcdonald@archives.ca

Louis Forget, Director General
Information Technology Services
Branch National Library of Canada
Tel.: (819) 997-7223
Fax: (819) 994-6835
E-mail: Louis.Forget@nlc-bnc.ca

Portrait Gallery of Canada

Lilly Koltun, Acting Director
Portrait Gallery of Canada
Tel.: (613) 947-4470
Fax: (613) 995-0179
E-mail: lkoltun@archives.ca

Archives nationales du Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2003-III-7

ISBN 0-660-61768-4

Archives nationales du Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

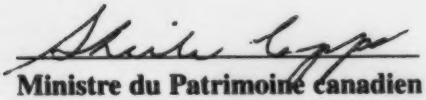

Ministre du Patrimoine canadien

Table des matières

Messages 1

Message de la Ministre 1
Déclaration de la Direction 2
Message de l'Archiviste national 3

Raison d'être 6

Plans et priorités par résultat stratégique 7

Résultat stratégique 1 — Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens 7

Résultat stratégique 2 — La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada 10

Résultat stratégique 3 — L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique 14

Résultat stratégique 4 — L'administration efficace du programme des Archives nationales 20

Résultat stratégique 5 — Le Musée du portrait du Canada 23

Organisation 24

Lien entre les résultats stratégiques, les orientations stratégiques et les secteurs d'activité 2002-2003 24

Descriptions des secteurs d'activité 25

Collections des Archives nationales du Canada 26

Structure de l'organisme 27

Postes responsables des secteurs d'activité 28

Dépenses prévues de l'organisme 29

Annexe A — Renseignements financiers 30

Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité 30

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert 31

Tableau 3 : Sources des recettes non disponibles 32

Tableau 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2002-2003 32

Tableau 5 : Initiatives collectives 33

Annexe B — Autres renseignements 35

Lois appliquées par les Archives nationales du Canada 35

Références 35

Renseignements supplémentaires 35

Personnes-ressources pour les secteurs d'activité 36

Messages

Message de la Ministre

Les nombreuses cultures qui ont contribué à façonner la société canadienne constituent l'une des grandes richesses de notre pays. Le Ministère, les organismes et les sociétés d'État qui composent le portefeuille du Patrimoine canadien œuvrent à renforcer la cohésion sociale au Canada, à faire ainsi de notre diversité notre force et à maintenir des liens entre nous qui soient le reflet de nos valeurs.

Nous sommes résolument engagés à jouer un rôle vital dans la vie quotidienne de tous les Canadiens et Canadiennes. Pour remplir sa mission, le portefeuille du Patrimoine canadien favorise, par ses plans et ses priorités, l'accès au contenu culturel canadien. En cette ère de mondialisation, nous aidons à mettre la culture canadienne à l'avant-scène et nous offrons, tant aux Canadiens et aux Canadiennes qu'à l'étranger, la possibilité de mieux connaître et comprendre le Canada et les gens qui l'habitent. Nous protégeons également le patrimoine naturel et culturel du Canada au profit des générations actuelles et futures, et en facilitons l'accès au moyen des nouvelles technologies.

Au cours des prochaines années, les Archives nationales du Canada continueront d'acquérir, de préserver et de diffuser des documents sur l'histoire de notre pays, améliorant ainsi de façon importante notre capacité à découvrir et à comprendre l'expérience canadienne. Les Archives nationales feront appel aux technologies novatrices pour nous sensibiliser davantage à notre patrimoine et favoriser le dialogue entre les Canadiens et Canadiennes de tous horizons. De plus, en poursuivant le développement du Musée du portrait du Canada, les Archives nationales célébreront la diversité culturelle du Canada par le biais de portraits d'hommes et de femmes qui ont façonné ce pays et continuent de le faire.

Il nous appartient à tous, individuellement et collectivement, de promouvoir notre diversité, nos valeurs et les liens qui nous unissent, ces caractéristiques de l'identité canadienne.

Sheila Copps

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2002-2003

des Archives nationales du Canada

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce Rapport :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisme;
- sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

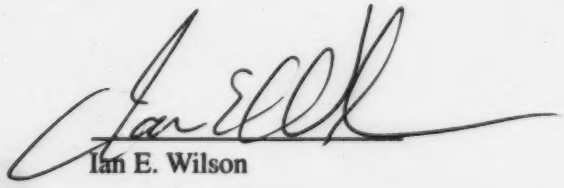

Ian E. Wilson

le 11 février 2002

Message de l'Archiviste national

> « Changez le monde, rendez-le meilleur, écoutez les récits de notre passé, apprenez et comprenez, soyez courageux et tenez bon. Et un jour, c'est votre propre histoire qui fera partie de notre mémoire sociale, de nos archives; elle instruira et guidera les générations futures et deviendra pour elles une source d'inspiration. Voilà l'essence même des archives. Le message est tout simple : si nous voulons conquérir l'avenir, nous devons être fidèles au passé. »

C'est ainsi que j'ai terminé l'allocution que j'ai eu le grand honneur de donner aux nouveaux diplômés de l'Université York le 3 novembre 2001. Mon message s'adresse à tous les Canadiens. Les documents ont bel et bien un certain pouvoir; ils représentent un lien infrangible avec le passé, un lien visible et honnête. La fidélité du Canada à son passé se reflète dans les documents précieux qui sont soigneusement préservés aux Archives nationales du Canada, une institution culturelle vénérable qui en est maintenant à sa cent trentième année au service du peuple canadien.

Les Archives nationales préservent la mémoire collective de la nation, y compris les documents essentiels du gouvernement du Canada; elles font connaître leurs collections et les rendent disponibles. Ainsi, avec les bibliothèques, les musées et les huit cents établissements d'archives provinciaux, territoriaux, municipaux et privés du Canada, elles deviennent un lien essentiel à la création d'une mémoire sociale collective. C'est ici, aux Archives nationales, que sont préservés les documents qui relatent les grands événements de l'histoire, de même que les papiers et documents produits par des premiers ministres, des auteurs, des artistes, des chefs syndicaux, des militants sociaux et, bien souvent, des hommes, des femmes et des enfants ordinaires. C'est ici que sont préservés aussi des documents dans lesquels a été consigné le quotidien de simples gens qui ne sont jamais entrés dans l'histoire, comme le soldat inconnu, dont les dossiers de service sont conservés aux Archives nationales du Canada. Les Archives nationales sont très optimistes devant la mission qu'elles doivent accomplir à la fois dans leur milieu de travail physique et dans le cyberespace; fortes de l'appui de leurs nombreux partenaires, elles se sentent prêtes à relever les défis et à saisir les occasions qui les aideront à relier les Canadiens aux sources de leur passé.

L'exercice financier 2002-2003 se déroulera sous le signe de la synergie et de l'action aux Archives nationales. Les Canadiens, qui occupent maintenant la deuxième place mondiale en ce qui a trait à l'utilisation de l'Internet, ont une destination commune sur l'autoroute de l'information. Ils se rendent sur le site Web des Archives nationales du Canada pour visiter les expositions virtuelles thématiques, faire des recherches dans les bases de données et les autres ressources électroniques, examiner des documents numérisés et utiliser la vaste gamme de services aux chercheurs. Toutes les ressources numériques offertes sur le site Web sont tirées des collections uniques des Archives, accumulées pendant cent trente années consacrées à préserver le patrimoine documentaire du Canada. En 2001-2002, 1,6 million de visiteurs se sont rendus sur le site Web des Archives nationales, et ce nombre devrait augmenter en 2002-2003. Des Canadiens de toutes les régions du pays, de tous les âges, de tous les champs d'activité et de tous les horizons visiteront le site pour se renseigner sur le Canada, en savourer la diversité culturelle, s'émerveiller devant ses réalisations,

apprendre de ses erreurs et connaître les aventures de son passé. Les Canadiens désireux d'en savoir le plus possible sur l'histoire de leur pays seront captivés par le Musée du portrait du Canada, une galerie réelle et virtuelle consacrée à des hommes, des femmes et des enfants qui ont façonné le Canada et continuent de le faire.

Fidèles à l'essence de l'approche canadienne en matière d'archives, les Archives nationales du Canada allient savoir, convivialité et service au public. Dans cette optique, elles étudieront des options novatrices pour faciliter l'accès à leurs trésors et les présenter aux visiteurs qui attendent patiemment sur place et aux visiteurs qui attendent — moins patiemment ceux-là! — sur Internet. Grâce aux nouvelles technologies, les Archives partagent les documents originaux et les voix authentiques du passé du Canada avec un public élargi. Elles croient pouvoir influer sur la façon dont on enseigne l'histoire du Canada, en permettant à des générations de Canadiens de découvrir, à l'école ou à la maison, des documents, des images et des voix qui sont des témoignages directs de l'histoire du Canada.

Les nouvelles technologies laissent entrevoir un potentiel énorme pour les Archives nationales. Pourtant, un défi de taille se dessine à l'horizon : la préservation, l'entreposage et l'accessibilité des montagnes de documents qu'elles conservent sur des supports et des formats de plus en plus diversifiés — du verre et du ferrotype au numérique, en passant par le papier, le son, le film et la vidéo. Chaque document confié aux Archives nationales du Canada a une valeur monétaire, culturelle et juridique irremplaçable pour les Canadiens. Le Centre de préservation des Archives nationales, situé à Gatineau (Québec), regroupe des installations de pointe, mais il ne peut contenir que la moitié de la collection permanente des Archives; le reste est entreposé à une centaine de kilomètres plus loin, dans une ancienne usine de Renfrew, en Ontario. La distance qui sépare les installations d'entreposage des Archives nationales de leurs salles de consultation publiques à Ottawa constitue une source d'inquiétude. Le transport quotidien par camion du patrimoine documentaire d'un pays, dans toutes sortes de conditions climatiques, expose des documents fragiles et précieux à un important risque de détérioration, d'accident ou de vol. Par conséquent, un important défi que doivent relever les Archives est de trouver une solution qui permettra de regrouper, en un seul et même endroit, le personnel, le public et les collections les plus fréquemment consultées.

Pour bien se préparer à leur voyage dans l'ère du savoir et réussir leur vaste entreprise de numérisation, les Archives nationales comptent sur la compétence de leur personnel et l'engagement de ce dernier envers le service au public. Le recrutement, le maintien de l'effectif et l'apprentissage continu sont des éléments fondamentaux qui aideront le personnel des Archives à se renouveler, à acquérir de nouvelles habiletés et à développer son leadership, afin que l'institution puisse respecter ses orientations stratégiques, à savoir offrir un excellent service aux Canadiens, être garante de l'intégrité de l'information gouvernementale et demeurer un lieu d'excellence.

Chaque génération transmet à la suivante de l'information et des messages. Chaque génération réévalue son passé, se pose des questions sur ses intérêts et son avenir, cherche des réponses dans la mémoire consignée de ceux qui l'ont précédée. L'histoire est un dialogue entre le présent et le passé, accompagné des voix et des images de nos

prédécesseurs dont le souvenir demeure vivant aux Archives nationales, conservé dans les journaux personnels, les carnets, les photographies, les tableaux, les enregistrements, les documents gouvernementaux, les cartes et les traités qu'ils nous ont légués. Les Archives continueront à documenter l'expérience canadienne; elles numériseront encore plus de documents liés à notre patrimoine; elles se serviront d'Internet pour permettre à un plus grand nombre de Canadiens d'avoir accès, pour la première fois, à des documents d'archives authentiques; enfin, elles poursuivront et renforceront des partenariats dynamiques avec d'autres institutions culturelles et patrimoniales canadiennes. Les Archives nationales du Canada aviveront ainsi une interaction entre le passé, le présent et l'avenir, de telle sorte que de nouvelles générations de Canadiens puissent, au fil du temps, partager leurs récits personnels, leurs perceptions et leurs propres expériences.

Ian E. Wilson
Archiviste national

Raison d'être

Les Archives nationales du Canada préservent les témoignages historiques de la nation, y compris les documents essentiels du gouvernement. En permettant aux Canadiens d'accéder à leurs documents d'archives, elles contribuent à la protection des droits de tous les citoyens, tout en aidant ces derniers à mieux comprendre leur pays. C'est ainsi que les Archives nationales servent les Canadiens en mettant à leur portée les sources de leur passé, de leur histoire.

La *Loi sur les Archives nationales du Canada* confère plusieurs responsabilités spécifiques aux Archives nationales. Aucun document sous le contrôle d'une institution fédérale ni aucun document produit dans un cabinet de ministre ne peuvent être détruits sans l'autorisation de l'Archiviste national; en outre, les documents gouvernementaux et les documents des ministres du Cabinet qui, d'après l'Archiviste national, présentent un intérêt historique et une importance archivistique, doivent lui être remis pour qu'il en assure la garde et le contrôle.

La *Loi* énumère les pouvoirs de l'Archiviste national, notamment :

- acquérir les documents ou en assurer le soin, la garde ou le contrôle;
- prendre les mesures nécessaires pour classifier, identifier, préserver et restaurer les documents;
- permettre l'accès aux documents, sous réserve des restrictions juridiques applicables;
- fournir des services d'information, de consultation et de recherche, ainsi que d'autres services relatifs aux archives;
- diffuser de l'information sur les documents d'archives par le biais d'expositions, de publications et de prêts de documents;
- fournir aux institutions fédérales des conseils sur les normes et procédures relatives à la gestion des documents;
- offrir aux institutions fédérales des services de reproduction et d'autres services liés à la gestion des documents;
- fournir un service central de garde et de contrôle pour les dossiers des anciens employés de n'importe quelle institution fédérale;
- fournir aux institutions gouvernementales des installations d'entreposage pour leurs documents;
- offrir la formation en techniques archivistiques et en gestion des documents;
- collaborer avec les organismes concernés par les archives et la gestion des documents, et entreprendre de concert avec eux certaines activités, telles que des échanges et des projets conjoints;
- apporter un appui professionnel, technique et financier aux activités archivistiques et au milieu des archives.

Plans et priorités par résultat stratégique

La vision des Archives nationales en tant que source primaire des récits du Canada, préservés et accessibles, et en tant que fondement des droits et des responsabilités des Canadiens, se réalisera au fil des ans et se réinventera — plus tard — lorsque le présent deviendra le passé et que les récits mouvants du Canada seront ajoutés aux collections des Archives pour instruire, guider et inspirer des générations de Canadiens.

À la lumière de cette vision, les Archives nationales sont guidées par trois orientations stratégiques, chacune faisant ressortir des résultats et des avantages à long terme pour les Canadiens :

i) Servir les Canadiens — Faire connaître ce que nous avons

ii) Garantes de l'intégrité de l'information gouvernementale — Leadership en gestion de l'information

iii) Un lieu d'excellence — Revitaliser notre façon de gérer et de fonctionner.

Lorsqu'elles exécutent leur travail au quotidien tout comme lorsqu'elles se concentrent sur leurs priorités stratégiques, les Archives nationales doivent être prêtes à faire face à des situations et à des défis nouveaux provoqués par des facteurs externes et des forces environnementales.

Résultat stratégique 1 — Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens

Dans le discours du budget du 10 décembre 2001, l'honorable Paul Martin disait aux Canadiens que le monde était « en pleine tourmente » et qu'il était plus important que jamais pour le gouvernement du Canada d'investir dans l'avenir. « Une économie n'est pas une simple question de statistiques ou de graphiques, a-t-il rappelé. C'est la mesure du travail et de l'effort de tous et de chacun... Le savoir est le carburant qui l'alimente, la source d'énergie qui lui conserve sa vigueur. »

Les paroles du ministre des Finances confirment que le gouvernement a raison d'investir dans les collections des Archives nationales, des collections qui représentent une des plus grandes richesses nationales et qui documentent l'histoire canadienne. Les collections d'archives sont la mémoire sociale tangible du peuple canadien, une source primaire de connaissances sur le Canada et son évolution en tant que nation, un riche héritage de mots, d'images et d'idées à partager.

Acquisition de documents d'archives dans les catégories clés

Fidèles à leurs orientations stratégiques, les Archives nationales veulent servir les Canadiens et leur faire connaître les documents qu'elles préservent. Ainsi, aujourd'hui et dans l'avenir, les Canadiens pourront profiter d'une ressource archivistique assurant

la documentation de l'expérience canadienne et la protection des droits des citoyens. Les Archives ont des histoires qui racontent l'origine des Canadiens et comment ils sont devenus ce qu'ils sont aujourd'hui en tant que personnes, en tant que collectivités, en tant qu'organismes, en tant qu'institutions, en tant que Canadiens. Leurs collections, sur tous supports, sont une source fondamentale d'information, de témoignages, de connaissances et, parfois, d'inspiration créatrice.

La gestion efficace de la croissance des collections demeure une des priorités des Archives nationales. D'année en année, en collaboration avec d'autres établissements d'archives et des institutions nationales, les Archives acquièrent de nouveaux documents auprès des secteurs public et privé. Elles sont constamment à l'écoute de la société canadienne dont elles cherchent à documenter l'évolution et la diversité culturelle. Grâce à des legs d'établissements et de particuliers de partout au pays, à des transferts de divers bureaux fédéraux, à des achats et à des dons, les Archives recueillent des documents d'archives complets qui illustrent les nombreux aspects de la vie au Canada.

- Les Archives nationales vont poursuivre leur travail en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le plan quinquennal intitulé *Acquisitions dans le secteur privé : Orientations pour la période de 2000 à 2005*. Parmi les thèmes retenus figurent la culture, les industries culturelles, l'économie, les ressources naturelles, l'environnement, la vie politique et la vie publique, ainsi que la dimension sociale au Canada. Les Archives nationales s'emploieront aussi à acquérir des portraits pour le Musée du portrait du Canada.

- Depuis les années 1950, les Archives offrent aux politiciens fédéraux qui occupent des postes clés, ainsi qu'aux juges de la Cour suprême, un service d'entreposage sécuritaire pour les papiers personnels qu'ils accumulent pendant leur carrière publique. Elles offrent ce service dans l'espoir que, lorsque les créateurs de ces documents prendront leur retraite, ils feront officiellement don de leurs papiers aux Archives. Au cours des trois prochaines années, et selon les ressources disponibles, les Archives nationales vont s'efforcer de mettre en place un système amélioré pour gérer les papiers personnels que des ministres du cabinet fédéral et des juges de la Cour suprême ont confiés aux Archives nationales en dépôt temporaire. Les Archives entreprendront aussi des négociations en vue d'acquérir officiellement les papiers personnels de ministres clés qui ont fait partie des cabinets du premier ministre Trudeau; ces papiers sont les plus anciens documents de ministres qui soient présentement conservés en dépôt aux Archives nationales.

- Les Archives nationales entendent mettre à jour leur guide de 1992 sur la gestion de l'information consignée dans un cabinet de ministre. Les nouvelles directives mettront l'accent sur la gestion des documents électroniques et sur l'utilisation des systèmes de suivi, qui prennent de plus en plus d'importance dans l'environnement de travail électronique actuel des représentants du gouvernement.

Description normalisée des documents d'archives

Pour que les Canadiens et les chercheurs du monde entier puissent facilement localiser et consulter les vastes ressources archivistiques des Archives nationales du Canada, les documents doivent être décrits de façon appropriée. Les spécialistes des Archives nationales

observent donc, pour décrire les documents d'archives, les *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)*, une norme établie par le Conseil canadien des archives et reconnue à l'échelle nationale.

- ❑ De concert avec la collectivité archivistique canadienne, les Archives continueront de revoir et de mettre à jour les *Règles pour la description des documents d'archives (RDDA)* et elles poursuivront leurs efforts en vue d'harmoniser les diverses méthodes présentement utilisées pour décrire des documents d'archives.

Le programme d'acquisition et de gestion des documents d'archives des Archives nationales assure aux Canadiens un accès permanent et facile à une collection archivistique de documents publics ou privés d'intérêt national, sur tous supports, qui témoignent des origines et de l'évolution du Canada au cours des siècles et qui reflètent la diversité de la société canadienne. Les chercheurs ont aussi accès aux meilleures sources de documents historiques et culturels canadiens, dans lesquels ils peuvent trouver une gamme de perspectives sur les points saillants de l'histoire du Canada.

Préservation des documents d'archives

Tout en servant les Canadiens et en les mettant au courant des ressources qu'elles possèdent, les Archives nationales doivent se soucier constamment de la préservation de leurs documents d'archives. Plus le public les connaît, plus il les réclame, et plus les document originaux sont soumis à du stress. Il devient urgent d'assurer la préservation adéquate des documents originaux que plusieurs générations de Canadiens ont confiés à leurs Archives nationales. Non seulement ces documents doivent-ils être accessibles aujourd'hui, mais ils doivent l'être demain pour les générations futures.

Même si les Archives nationales appliquent des concepts et principes directeurs valables et modernes pour préserver, reproduire et traiter les documents et autres pièces faisant partie de leurs collections, une autre menace — plus difficile à contrer — plane sur les collections. La distance qui sépare les installations d'entreposage des Archives nationales de leurs salles de consultation publiques à Ottawa constitue une source d'inquiétude. Le Centre de préservation, situé à Gatineau (Québec), qui regroupe des installations de pointe, n'abrite que la moitié de la collection permanente des Archives; le reste est entreposé à une centaine de kilomètres plus loin, dans une ancienne usine de Renfrew (Ontario). Le transport quotidien par camion du patrimoine documentaire d'un pays, dans toutes sortes de conditions climatiques, expose des documents fragiles et irremplaçables à un important risque de détérioration, d'accident ou de vol.

- ❑ En 2002-2003, les Archives nationales effectueront une évaluation des risques qui menacent leurs collections afin de définir ceux associés au transport quotidien par camion des documents entre les installations. Une fois qu'elles posséderont des données sur la nature et l'envergure des risques auxquels sont exposées leurs collections, qu'elles connaîtront l'amplitude de chacun, et qu'auront été définies les priorités en matière de préservation et les stratégies de réduction des impacts, les Archives évalueront les coûts et avantages de chaque stratégie. Elles seront alors en bonne position pour prendre les mesures les plus appropriées et les plus rentables afin de mettre en place les recommandations axées sur l'amélioration de la gestion, de la préservation et de l'accessibilité des collections.

En novembre 2000, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé la nouvelle Politique canadienne du long métrage, dont l'objectif est d'accroître la qualité, la diversité et l'accessibilité des films de long métrage canadiens. Depuis l'adoption de la Politique, les Archives nationales ont reçu 600 000 $ par année du ministère du Patrimoine canadien afin d'acquérir, de restaurer et de préserver des longs métrages canadiens.

- Dans le cadre du volet « Préservation et accès » de cette politique, les Archives nationales recevront 600 000 $ par année jusqu'en 2002-2003 avec possibilité d'une prolongation de deux ans. Elles investiront cette somme dans l'acquisition, l'entreposage, la restauration et la préservation de longs métrages canadiens. Grâce à cet investissement, les auditoires canadiens actuels et futurs auront un meilleur accès à des longs métrages qui ont contribué de façon importante à la vie culturelle canadienne, mais qui ne font plus l'objet d'une distribution commerciale.

Si elles veulent devenir les Archives « numériques » du Canada et répondre aux exigences de l'initiative Gouvernement en direct, les Archives nationales devront faire des dépenses importantes dans le domaine des technologies de l'information. En septembre 2000, elles ont mis en œuvre un plan progressif de plate-forme pour la technologie numérique. Ce plan décrit l'infrastructure technique et les exigences opérationnelles nécessaires pour numériser les collections, traiter les fichiers images pour les intégrer au site Web et les conserver en vue de leur utilisation à long terme. La plate-forme pour la technologie numérique permettra aussi aux Archives de répondre aux clients qui demandent des copies numériques de documents tirés des collections, de fournir des services de numérisation à la Bibliothèque nationale du Canada et d'appliquer des technologies numériques à d'autres activités de préservation.

- Pour accroître leur capacité de numérisation en vue d'assurer la préservation et l'accessibilité de leurs collections, les Archives nationales poursuivront en 2002-2003, selon les ressources dont elles disposeront, la mise en œuvre du plan de la plate-forme pour la technologie numérique.

Résultat stratégique 2 — La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada

Dans le contexte opérationnel d'aujourd'hui, où l'information et les technologies sont les principaux moteurs de l'économie mondiale et où l'administration fédérale mise, pour réussir à relier les Canadiens, sur le « Gouvernement en direct » et la prestation de services électroniques, les Archives nationales se sont donné pour mission de préserver la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada. Cette mission reflète non seulement leur engagement envers l'intégrité des documents gouvernementaux, mais aussi leur leadership en matière de gestion de l'information.

Les initiatives stratégiques les plus importantes du gouvernement reposent presque entièrement sur la gestion efficace et efficiente de l'information. L'amélioration de la gestion de l'information d'aujourd'hui et la planification de la gestion de l'information de demain sont au centre des discussions entre les Archives nationales et la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor. Dans un rapport

intitulé *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada — Analyse de la situation* (juin 2000), les deux institutions ont affirmé que « jamais dans les annales du gouvernement du Canada la gestion de l'information n'a-t-elle été aussi importante que de nos jours. »

En partenariat avec la Direction du dirigeant principal de l'information, au Secrétariat du Conseil du Trésor, les Archives nationales sont en position de répondre à un besoin pressant : d'abord, transformer la façon dont l'administration fédérale considère la gestion de l'information, puis établir pour cette discipline un cadre de gouvernance et un cadre de responsabilisation obligatoires. Exercer du leadership en gestion de l'information est conforme au mandat des Archives nationales : l'institution doit non seulement contrôler la disposition des documents par les ministères et organismes fédéraux, mais aussi faciliter la gestion de l'information gouvernementale.

Disposition efficace des documents gouvernementaux

La conservation et la disposition méthodiques des documents sont considérées comme les pierres angulaires d'une administration efficace. Lorsqu'elle peut appliquer des pratiques de classement, de conservation et de disposition des documents, l'administration fédérale est en mesure de rendre des comptes, d'adopter des politiques, de prendre des décisions et d'offrir des programmes et des services.

- Les Archives nationales continueront de s'acquitter des responsabilités qui leur reviennent en vertu de la loi en ce qui concerne l'identification, l'évaluation et la disposition des documents gouvernementaux. L'institution veillera à ce que les documents d'importance historique soient sous la garde et le contrôle des Archives nationales en utilisant divers outils, tels que des Plans de disposition pluriannuels signés avec les institutions gouvernementales; des évaluations des documents; et des autorisations de disposition des documents qui permettent aux ministères et organismes gouvernementaux de se départir des documents dont ils n'ont plus besoin, soit en les détruisant, soit en les transférant aux Archives. Le résultat final contribue à une gestion efficace des documents et à la préservation à long terme de la mémoire institutionnelle du gouvernement fédéral.

Dans leur *Rapport sur les plans et priorités 2001-2002*, les Archives nationales avaient prévu compléter un examen de leur Système de contrôle des autorisations de disposition de documents. Toutefois, l'échéance de cet examen a été reportée à l'automne 2002 pour donner aux Archives nationales et aux ministères fédéraux le temps nécessaire pour résoudre ensemble des questions touchant des autorisations de disposition qui doivent être modifiées, remplacées ou annulées.

Normes pour la gestion des documents gouvernementaux

Reconnaissant qu'au XXI^e^ siècle l'information est un atout essentiel et que la réussite du « Gouvernement en direct » dépend de la gestion efficace, du partage et de l'utilisation innovatrice de l'information, le gouvernement du Canada a promis, dans son budget de décembre 2001, de moderniser la gestion de l'information dans tous ses ministères et organismes.

Les progrès technologiques présentent des défis intéressants, quoique intimidants, pour les Archives nationales qui collaborent avec le gouvernement du Canada à la gestion de l'information institutionnelle. Les Archives doivent aider les ministères fédéraux à s'adapter — et doivent en même temps s'adapter elles-mêmes — aux nouvelles réalités du milieu de travail, où la bureautique est prédominante et où les systèmes électroniques de tenue des dossiers remplacent rapidement les bureaux des documents traditionnels. Les archivistes et les analystes de l'information doivent toujours tenir compte de l'avenir pendant qu'ils travaillent à gérer, à préserver et à assurer la pérennité et l'accessibilité à long terme des documents électroniques créés sur une vaste gamme de supports.

- Afin de pouvoir relever l'énorme défi technologique qui se présente à elles, les Archives nationales redessineront la mission des archivistes et des gestionnaires de l'information de demain. Elles collaboreront avec la Direction du dirigeant principal de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor, et avec les gestionnaires de toute l'administration fédérale pour arriver à établir une infrastructure de gestion de l'information réaliste et viable. Cette infrastructure sera fondée sur des normes, des techniques et des outils de gestion de l'information éprouvés, de même que sur les principes présentement utilisés pour gérer le cycle de vie de l'information des documents papier traditionnels et celui de l'information numérique.

Bien que les technologies et les formats des documents évoluent constamment, les Canadiens ont toujours besoin de pouvoir accéder aux archives du passé et de trouver l'information qu'ils cherchent.

- Les Archives nationales acquerront, préserveront et rendront accessibles les documents textuels et électroniques du gouvernement du Canada. Au cours des trois prochaines années, elles ont l'intention de mettre en pratique une stratégie en matière de documents électroniques. La stratégie donnera aux Archives l'infrastructure qui fera en sorte que les documents électroniques d'importance nationale leur parviendront au bon moment et dans un format approprié, accessible, durable et efficace. La stratégie donnera lieu à un système d'archives véritablement intégré.

Le Conseil du Trésor reconnaît que si l'administration fédérale doit se doter d'une gestion de l'information efficace et rentable, les organismes doivent accepter de prendre des décisions sur la valeur à long terme de leur information, et ce, à la lumière de leurs exigences opérationnelles; le Conseil du Trésor reconnaît aussi que les Archives nationales peuvent jouer un rôle de premier ordre pour améliorer la façon dont l'administration fédérale gère son information. C'est pourquoi il a remis aux Archives une somme de 1,2 million de dollars pour entreprendre un certain nombre de projets pilotes visant à faire progresser les initiatives de gestion de l'information du gouvernement fédéral.

- En 2002-2003, les Archives nationales formeront des équipes multidisciplinaires composées de représentants des Archives nationales et de leurs ministères clients. Au moyen d'activités de rayonnement, d'orientation, de formation et d'outils de gestion de l'information, les équipes évalueront l'état de la gestion de l'information dans plusieurs ministères, donneront des conseils aux institutions et à leur personnel afin de bâtir au sein de l'administration fédérale une bonne capacité de ressources en gestion de l'information, surtout en ce qui concerne les documents électroniques.

Le rapport intitulé *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada — Analyse de la situation* (juin 2000) souligne que l'administration fédérale a un urgent besoin d'une approche renouvelée et normalisée à la classification de l'information gouvernementale. Les Archives nationales prendront les devants et travailleront à établir un nouveau système modèle de classification applicable aux fonctions communes de gestion et de contrôle du gouvernement, et ce, tout en mettant l'accent sur les besoins d'un gouvernement national en ligne et axé sur les citoyens.

- Les Archives nationales ont entrepris avec Santé Canada un projet pilote ayant pour objectif la révision de toutes les autorisations de disposition de documents de ce ministère et la mise à jour des autorisations périmées. Une fois terminé, ce projet permettra le dégagement d'espace précieux dans les deux organismes et le transfert aux Archives nationales des documents historiques et des documents d'archives de Santé Canada. Le Ministère a aussi commencé à évaluer ses systèmes de classification des documents dans le but de les moderniser en utilisant une approche fonctionnelle. En 2002-2003, les Archives nationales prévoient appliquer le nouveau modèle axé sur les fonctions aux systèmes de classification des documents d'autres ministères du gouvernement fédéral. L'adoption, à la grandeur de l'administration fédérale, d'un système de classification basé sur les fonctions, représentera une étape importante de la transition qui verra la gestion de l'information du gouvernement du Canada passer d'un environnement papier à un environnement électronique. La définition et l'adoption d'une approche à la classification et à la gestion de l'information électronique constituent aussi des éléments essentiels de la nouvelle norme ISO de gestion des documents (norme 15489 de l'Organisation internationale de normalisation), que le Canada a adoptée.

Utilisation optimale de l'espace pour la gestion des documents gouvernementaux

Les Archives nationales administrent des centres fédéraux de documents à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Halifax et Ottawa, et elles se chargent de gérer les documents qui y sont entreposés. Au lieu de conserver leurs documents inactifs et semi-actifs dans leurs bureaux, habituellement situés au centre-ville dans des immeubles à loyer élevé, les ministères et organismes les confient aux centres régionaux qui les entreposent dans des locaux moins coûteux, centralisés et situés à des endroits stratégiques du pays.

Tout en considérant comme haute priorité la transition des documents papier aux documents électroniques, qui deviendront les documents privilégiés par le gouvernement, il y aura quand même une période de dix à vingt ans pendant laquelle les organismes comme les Archives nationales du Canada et leurs centres fédéraux de documents devront assumer la gestion des deux supports, papier et électronique. Les Archives nationales s'efforcent de positionner les centres fédéraux de documents pour qu'ils puissent relever efficacement les défis qui les attendent demain, à savoir conserver les documents inactifs et les documents semi-actifs de l'administration fédérale dans un environnement hybride où coexistent présentement le support papier et le support électronique.

- Les Archives nationales commenceront à définir les exigences fonctionnelles et les services nécessaires pour maximiser la capacité du réseau de centres fédéraux de documents en matière de technologies de l'information, de sorte que les centres puissent fournir aux ministères et organismes gouvernementaux partout au pays des services automatisés de gestion de l'information.

Puisqu'on ne prévoit pas que l'accélération de l'utilisation des documents électroniques au sein de l'administration fédérale aura des répercussions — au cours des dix prochaines années — sur les exigences en matière d'espace pour les documents papier entreposés dans les centres fédéraux de documents, les Archives nationales maintiendront la stratégie nationale qu'elles ont établie pour 2001-2010 en ce qui a trait aux installations pour les centres fédéraux de documents. Les centres continueront d'assurer, pour le compte des ministères et des organismes gouvernementaux, l'entreposage, le repérage et la gestion des documents inactifs et des documents essentiels (quel que soit le support), ainsi que de tous les dossiers du personnel des anciens fonctionnaires fédéraux et des anciens membres du personnel militaire canadien.

- Certains volets de la Stratégie nationale en matière d'installations pour les centres fédéraux de documents, laquelle doit être mise en place par les Archives nationales et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, prévoient les changements suivants : à Halifax, l'expansion du centre; à Toronto, l'expansion du centre et la consolidation de ses immeubles; enfin, à Montréal et à Ottawa, une consolidation additionnelle des bâtiments. Les Archives nationales étudieront de nouvelles options en matière de services pour les centres fédéraux de documents, y compris un partenariat accru avec le secteur privé pour la prestation de services et l'expansion potentielle, à d'autres ministères et organismes, du service spécial de recouvrement des coûts qu'elles offrent présentement à l'Agence des douanes et du revenu du Canada, au ministère des Anciens Combattants et à la Société Radio-Canada.

Résultat stratégique 3 — L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique

Les documents d'archives n'ont aucune utilité s'ils ne sont pas accessibles. L'acquisition, les descriptions de documents d'archives et l'accès sont indéniablement reliés. Le rôle des Archives nationales consiste à établir des liens entre les Canadiens et les témoignages de leur passé. Ainsi, les Archives deviennent un élément essentiel dans la création d'une mémoire sociale.

Prestation de services efficaces aux Canadiens par le biais des technologies de l'information et d'initiatives de service de qualité

Les archives et Internet sont indissociables. Les Canadiens, qui se classent maintenant au deuxième rang mondial quant à l'utilisation d'Internet, profitent des nombreux avantages offerts, sur le plan social et culturel, par des institutions riches en contenu tels les établissements d'archives, qui se définissent d'ailleurs sur Internet comme des centres de connaissance, de découverte, d'apprentissage et d'enrichissement.

Le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA), lancé sur Internet le 19 octobre 2001, est une réalisation extraordinaire. Le RCIA rend les archives canadiennes accessibles à partir d'une seule adresse Internet en offrant aux chercheurs, qu'ils soient amateurs ou professionnels, un portail unique sur les documents du passé. Grâce au RCIA, les collections d'archives cessent d'être la moins accessible des ressources sur le patrimoine et deviennent la plus accessible — à la maison, à l'école, à la bibliothèque, au bureau et même, avec les nouveaux gadgets, dans le creux de la main.

- Avec l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien, les Archives nationales, de concert avec leurs partenaires provinciaux et territoriaux, enrichiront le portail Internet du Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) en y ajoutant des milliers de descriptions bilingues de documents d'archives et du contenu archivistique numérisé provenant de plus de huit cents établissements d'archives du Canada.

La technologie réunit, dans un esprit de collaboration soutenue, les institutions culturelles qui font partie du portefeuille du Patrimoine canadien. Par conséquent, les précieux trésors conservés dans des établissements d'archives, des musées, des bibliothèques et des galeries — peu importe où se trouvent physiquement les documents, les artefacts ou les œuvres d'art — deviennent plus facilement accessibles aux Canadiens.

- Décembre 2002 est la date visée pour la fin de la migration de la totalité du catalogue descriptif des collections des Archives nationales vers une application d'archives intégrée et évolutive sur la plate-forme AMICUS de la Bibliothèque nationale. Le projet a été étendu de manière à inclure, d'ici juin 2002, un module d'accès public intégré qui fournira une interface d'utilisateur plus solide au catalogue des collections des Archives nationales.

Les employés des Archives nationales s'efforcent d'offrir aux Canadiens des liens avec les sources de leur passé. Internet fait monter à des niveaux jamais atteints dans l'histoire de la communication moderne les attentes du public envers l'accès aux documents d'archives. Le profil du chercheur type change rapidement. Aux Archives nationales, on remarque une vague d'intérêt grandissante à l'égard du passé du Canada et de ce que nous sommes en tant que Canadiens, et on remarque aussi que le public est de plus en plus renseigné et qu'il connaît mieux les collections des Archives nationales. Aujourd'hui, les clients peuvent être tout aussi bien des généalogistes, des élèves du secondaire, des membres des médias ou des internautes à la maison que des chercheurs universitaires. L'environnement et les outils d'accès demandés par les utilisateurs évoluent rapidement. Le défi que doivent relever les Archives nationales consiste à suivre le rythme rapide du changement afin de donner au public les services qu'il réclame.

- Le projet « Archives libre accès » sera axé sur les besoins des clients et élaborera une vision afin de donner aux utilisateurs l'accès qu'ils souhaitent aux riches collections des Archives nationales et d'autres institutions patrimoniales dans l'environnement branché d'aujourd'hui et de demain. Le statu quo en ce qui concerne l'accès aux documents d'archives sera remis en question, car on veut rapprocher les gens des archives à l'aide de nouvelles méthodes créatrices et donner aux archives une place privilégiée au centre de la vie nationale du Canada. D'ici avril 2002, les Archives nationales auront établi un plan d'action détaillé de six ans qui indiquera les ressources dont l'institution aura besoin pour réaliser cette vision de l'accès.

Par le biais de son Initiative de contenu culturel canadien numérisé, le ministère du Patrimoine canadien finance une vaste gamme d'initiatives visant à stimuler la création de contenu numérique canadien de qualité et à relier les Canadiens, surtout les jeunes et les apprenants de tout âge, au riche patrimoine du Canada.

- ❑ Pour favoriser la création de liens entre les Canadiens par la découverte de leur histoire familiale et promouvoir les ressources généalogiques des établissements d'archives et des bibliothèques, les Archives nationales formeront un partenariat avec le ministère du Patrimoine canadien et la Bibliothèque nationale, au cours des trois prochaines années, afin de créer et de mettre en place le Centre canadien de généalogie. Le Centre fournira aux généalogistes et aux historiens familiaux un portail unique donnant accès sur Internet à des sources, à du contenu et à des services généalogiques canadiens fiables.

Grâce au Fonds Mémoire canadienne de l'Initiative de contenu culturel canadien numérisé de Patrimoine canadien, les Archives nationales numériseront un plus grand nombre de leurs principales collections culturelles. Elles saisiront l'occasion offerte par le Fonds Mémoire canadienne, une initiative qui s'harmonise bien avec l'orientation stratégique de service aux Canadiens, pour offrir des choix canadiens plus nombreux et plus variés sur Internet, interpeller les citoyens et les inviter à explorer à leur patrimoine culturel.

- ❑ Parmi les ressources numériques que les Archives nationales ont l'intention d'ajouter à leur site Web en 2002-2003 afin de rendre l'histoire canadienne plus accessible et de favoriser l'apprentissage à tous les âges de la vie, on retrouve :

  - plus de 450 photographies prises par Richard Harrington de 1948 à 1951. Ce projet est réalisé en collaboration avec le programme de formation Sivuniksavut du Nunavut à Ottawa et avec le ministère de la culture, de la langue, des anciens et de la jeunesse du gouvernement du Nunavut;
  - le recensement décennal de 1901, le premier recensement du XX^{e} siècle;
  - le recensement de 1881;
  - les journaux de guerre du Corps expéditionnaire canadien relatant la participation des bataillons canadiens aux combats de la Première Guerre mondiale;
  - les journaux personnels de l'ancien premier ministre William Lyon Mackenzie King, en collaboration avec le Bureau du Canada pour le millénaire. La numérisation des papiers de Mackenzie King constitue la première étape d'un plan plus vaste dans le cadre duquel les Archives se proposent de numériser ultérieurement d'autres papiers de premiers ministres présentement conservés dans l'institution;
  - *Expo 67*, une ressource thématique de documents provenant de la collection des Archives nationales sur l'Exposition universelle de Montréal, qui a eu lieu du 28 avril au 27 octobre 1967, et qui coïncidait avec le centième anniversaire de la fédération canadienne.

- ❑ Afin de souligner le 400^{e} anniversaire de la présence française en Amérique du Nord, les Archives nationales du Canada ont entrepris, conjointement avec les Archives de France et l'Ambassade du Canada à Paris, un projet visant à diffuser sur Internet

près de 80 000 documents (soit environ 800 000 images de manuscrits, cartes et plans) datant de la période coloniale française et dont les originaux sont conservés en France. Le projet vise également à présenter, sous forme d'exposition virtuelle, une sélection des documents les plus pertinents pour cette période afin de montrer son évolution historique. Dans cette exposition, on retrouvera des documents textuels manuscrits et imprimés, des cartes et des plans, des gravures et des portraits, ainsi que des reproductions d'artefacts et des documents contemporains illustrant les débuts de l'histoire canadienne. L'exposition virtuelle sera réalisée en fonction des ressources disponibles.

Ce projet s'adressera au grand public, mais plus particulièrement aux jeunes afin qu'ils découvrent les racines de leur histoire. On y montrera l'évolution de la présence française au Canada ainsi que la contribution de la civilisation française dans le développement de la dualité linguistique et la diversité culturelle du Canada d'aujourd'hui. Ces documents formeront une immense banque d'information à la disposition du grand public qui y trouvera des renseignements de tous ordres.

Les Archives nationales partagent l'engagement que le gouvernement a pris envers les Canadiens : donner des services de qualité aux clients.

- Les Archives s'engagent à continuellement améliorer leurs services, et cet engagement — le fondement de leur philosophie de service — se reflète par la création du Centre canadien de généalogie, la numérisation d'un plus grand nombre de collections d'archives uniques et le projet « Archives libre accès », lequel définira la vision des Archives nationales en matière d'accès à leurs collections.

Les Archives nationales servent les Canadiens qui s'intéressent au patrimoine documentaire du Canada et à leur propre histoire en répondant de façon exhaustive, rapide et personnalisée aux demandes de renseignements faites en personne ou par Internet. Les services offerts aux chercheurs comprennent le traitement des demandes de renseignements faites par écrit, par téléphone, par Internet ou en personne, l'accès à des documents d'archives originaux pour consultation, le prêt de microfilms, l'examen de documents gouvernementaux dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et, enfin, la reproduction de documents d'archives.

- Dans le cadre de leur programme de rayonnement, les Archives nationales feront la promotion des ressources historiques et culturelles de leur site Web auprès des éducateurs, des étudiants, des bibliothécaires et du personnel d'autres établissements d'archives. Le programme permettra aux enseignants de faire plus grand usage du matériel des Archives en salle de classe et d'élaborer des projets de cours rattachés à la gamme variée de ressources disponibles sur le site Web des Archives et dans le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA). Les employés des établissements d'archives canadiens qui désirent obtenir des Archives nationales des conseils pour la mise en place de leurs propres programmes de numérisation profiteront aussi du programme.

Sensibilisation des Canadiens à leur patrimoine archivistique par la diffusion d'information sur les Archives nationales et leurs collections

Les documents d'archives ne sont pas inertes. L'utilisateur doit interagir avec les documents; le contexte, l'importance, la valeur et, finalement, l'interprétation des documents émergent de cette interaction dynamique. Ce n'est qu'alors que les documents d'archives peuvent réaliser leur plein potentiel, qu'ils peuvent se transformer de simple information en mémoire significative. C'est pourquoi les Archives nationales du Canada profitent de chaque occasion qui leur est offerte pour ouvrir leurs portes sur le monde et mettre en valeur leurs services et leurs collections.

Depuis les événements du 11 septembre aux États-Unis, les Canadiens manifestent un besoin intense de cohésion sociale qui non seulement englobe leurs préoccupations en matière de sécurité publique et personnelle, mais les rend beaucoup plus conscients de leur identité, de leurs expériences, de leur culture et de leurs valeurs partagées. Les programmes publics des Archives tiennent compte de ce besoin. Les Archives nationales renseignent, instruisent et divertissent le public par diverses activités de rayonnement. Les expositions présentées sur place et sur Internet captivent le public avec des présentations authentiques et stimulantes liées à l'histoire, à la culture, au patrimoine, à la diversité et à de grandes réalisations.

- En 2002-2003, les Archives nationales verront à ce que leurs activités de communications et leurs objectifs corporatifs s'harmonisent. Elles adopteront une perspective renouvelée sur les communications et les programmes publics en réévaluant le rôle des expositions et en envisageant un virage vers un modèle qui fera une plus grande place aux partenariats et aux activités de rayonnement électroniques et communautaires. Elles élaboreront une stratégie de relations avec les médias et optimiseront le potentiel énorme de leur site Web afin d'améliorer leur profil public en tant que ressource accessible et importante pour les Canadiens.

- À l'invitation de la Fondation pour la guérison des Autochtones, les Archives nationales, de concert avec la Bibliothèque nationale et des établissements d'archives religieux et provinciaux, créeront une exposition et des produits complémentaires visant à promouvoir une société plus intégrée et une meilleure compréhension des communautés autochtones du Canada. Intitulée *Que sont les enfants devenus? — L'expérience des pensionnats autochtones*, l'exposition devrait être en montre à Ottawa à compte du 21 juin 2002, date qui coïncide avec la Journée nationale des Autochtones. L'exposition racontera l'histoire des pensionnats à l'aide de photographies, de cartes et d'autres documents d'archives provenant des collections des Archives nationales, de manuels et de rapports conservés à la Bibliothèque nationale, et de diverses pièces provenant d'autres sources tels des établissements d'archives religieux et provinciaux. Il est à souhaiter que cette exposition initie un dialogue entre les communautés autochtones — urbaines, rurales et vivant dans des réserves — et tous les Canadiens. Une version virtuelle sera offerte sur le site Web de la Fondation pour la guérison des Autochtones, assortie de liens au site Web des Archives nationales et au Portail des Autochtones au Canada (*www.aboriginalcanada.gc.ca*). La Fondation pour la guérison des Autochtones mettra sur pied une version itinérante, réalisée à partir de reproductions, qui devrait être prête à l'automne 2002.

- Du 22 mai au 11 novembre 2002, les Archives nationales du Canada, en collaboration avec des représentants de chacune des ambassades des pays scandinaves au Canada, présenteront une exposition sur place et une itinérante intitulée *Racines scandinaves — Vies nord-américaines*. Les visiteurs seront sûrement fascinés par les liens solides qui existent entre le Canada et les pays nordiques. Puisque cette exposition sera présentée en même temps que celle du Musée canadien des civilisations intitulée *Les Vikings — La saga de l'Atlantique Nord*, qui se tiendra du 8 mai au 14 octobre 2002, les visiteurs des deux expositions pourront profiter pleinement de programmes et événements publics planifiés conjointement.

- Le Centre de préservation de Gatineau tiendra une journée portes ouvertes le 2 juin 2002 afin de célébrer le cinquième anniversaire de son ouverture. Le Centre est un édifice unique en son genre construit à la fine pointe de la technologie pour la préservation et la conservation de documents d'archives.

- En juin 2002, les Archives nationales du Canada et l'Institut canadien de conservation seront les hôtes d'un atelier de dix jours sur les techniques japonaises de restauration de documents papier. Les restaurateurs de documents papier qui travaillent dans des établissements d'archives, des bibliothèques et des musées et qui participeront à l'atelier se familiariseront avec les techniques et le matériel japonais de restauration des documents papier; on leur démontrera clairement comment les appliquer à la préservation d'une vaste gamme de documents d'archives et d'œuvres d'art du monde occidental.

- En septembre 2003, en collaboration avec l'Institut canadien de conservation et la Bibliothèque nationale du Canada, les Archives nationales seront un des organismes parrains d'un symposium international intitulé « La préservation des documents électroniques : information récente et prise de décisions ». Durant le symposium, des représentants des milieux des archives, des bibliothèques et des musées du monde entier auront l'occasion de discuter des nombreuses questions liées à la préservation de ce type de documents et de collaborer à la création d'outils pratiques.

Développement de réseaux d'archives nationaux et internationaux

Les Archives nationales partagent leur savoir-faire et leurs connaissances professionnelles et techniques en appuyant les objectifs de plus de huit cents établissements d'archives canadiens par le biais de contributions et de subventions distribuées par le Conseil canadien des archives. Elles collaborent aussi avec le Trust pour la préservation de l'AV.ca; elles sont membres d'office du Trust et font aussi partie du conseil d'administration et du comité exécutif. Les Archives envisagent avec enthousiasme de maintenir leurs relations avec le Conseil canadien des archives dans le cadre de leur entreprise commune visant à mieux faire connaître aux Canadiens les ressources archivistiques qui leur sont offertes par le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) et auprès du Trust pour la préservation de l'AV.ca.

Étant donné que le Canada ne dispose d'aucun centre national chargé de préserver, de gérer et de mettre à la disposition des chercheurs des données de recherche numériques, le Conseil de recherches en sciences humaines et les Archives nationales ont mis sur

pied en 2001-2002 un groupe de travail consultatif composé de chercheurs chevronnés et d'experts en archivistique. On leur a demandé d'évaluer la nécessité de créer un établissement national d'archivage des données, de présenter des recommandations sur la meilleure approche à prendre pour construire ou ériger une nouvelle installation ou un nouveau système national, et aussi de sensibiliser le monde des chercheurs à l'importance cruciale d'un nouvel établissement national d'archivage des données. Des images numériques, des recueils de textes, des études sur les élections, et des enquêtes longitudinales sur la santé et le revenu ne sont que quelques exemples des données de recherche qui sont actuellement disponibles, mais dont la pérennité est menacée si le Canada ne prend pas les mesures nécessaires pour les conserver comme il se doit, les gérer efficacement et continuer à les rendre accessibles.

- En 2002-2003, les Archives nationales poursuivront leur collaboration avec le Conseil de recherche en sciences humaines à la deuxième étape du projet d'établissement national d'archivage des données de recherche. On étudiera les formes institutionnelles que l'établissement pourrait prendre, on commencera à définir les relations de travail entre un nouvel organisme et les organismes existants, tels que les Archives nationales et la Bibliothèque nationale, et on déterminera la meilleure manière de tirer avantage des nouvelles technologies de l'information et de communication.

- En collaboration avec d'importants établissements d'archives du monde entier, y compris la National Archives and Records Administration (NARA) des États-Unis, avec des chercheurs universitaires, des experts en technologies et des entreprises privées d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Asie et d'Australie, les Archives nationales continueront de donner leur appui et de participer au projet InterPARES (International Research on Permanent Authentic Records in Electronic Systems), qui est coordonné par l'Université de la Colombie-Britannique. Tous les partenaires en tireront profit; ils pourront partager leur savoir-faire et apprendre les uns des autres tout en développant des connaissances théoriques, des stratégies modèles, des politiques, des normes et des outils pratiques qui aideront les établissements d'archives et d'autres institutions à répondre aux défis associés à la préservation permanente des documents électroniques.

Résultat stratégique 4 — L'administration efficace du programme des Archives nationales

Les Archives nationales désirent demeurer un centre d'excellence en archivistique, en préservation, en gestion de l'information et en service aux clients. L'administration des Archives nationales comporte plusieurs volets et s'améliorera d'année en année. L'institution sera plus axée sur ses clients, guidée par ses valeurs, orientée vers les résultats, représentative, bien informée et responsable.

Lorsqu'elles définissent leurs objectifs en matière de service, de croissance et de potentiel, les Archives nationales se fient énormément à leur personnel, à ses compétences et connaissances. Le gouvernement du Canada a pris un engagement envers la fonction moderne de contrôleur; fidèles à cet engagement, les Archives s'efforceront de revitaliser leurs pratiques de gestion et d'administration. Il y a une tâche extrêmement importante et cruciale dont les Archives nationales doivent s'acquitter : trouver des locaux et des

installations convenables pour y entreposer en toute sécurité leurs collections. Non seulement ces nouvelles installations aideront-elles les Archives nationales à mieux exécuter leur mandat — rendre leurs collections disponibles pour divers publics — , mais elles protégeront la santé et la sécurité du personnel, des visiteurs et des clients.

Un personnel motivé et qualifié qui donne des services de qualité

Le gouvernement canadien s'est engagé officiellement à donner à son personnel la possibilité de se perfectionner et de continuer à acquérir du savoir; les Archives nationales entendent respecter cet engagement.

- Reconnaissant qu'une bonne gestion du personnel constitue un élément essentiel à la réalisation de leur mission, les Archives nationales axeront leur structure de ressources humaines sur le recrutement et le maintien du personnel, et les occasions d'apprentissage pour les employés. Afin que leur personnel reflète la diversité de la société canadienne et possède les compétences nécessaires pour appuyer la vision et le plan d'entreprise de l'institution, les Archives nationales établiront des plans de relève, y compris des programmes d'encadrement et de mentorat, qui viseront deux groupes distincts — celui du personnel de gestion et celui des professionnels. Les Archives définiront et renforceront les principales aptitudes et compétences organisationnelles et de gestion.

- Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale termineront l'évaluation conjointe de leurs capacités en ce qui concerne la fonction de contrôleur. L'évaluation autogérée a débuté au milieu de l'exercice 2001-2002 et porte sur les pratiques de gestion modernes de chaque institution. Elle touche le leadership stratégique, l'obligation de rendre compte, les valeurs, l'éthique, la gestion des risques, l'information sur le rendement intégré, la motivation du personnel et une administration rigoureuse. Selon les résultats de l'évaluation, un plan visant la mise en place de la fonction moderne de contrôleur sera établi afin d'améliorer les secteurs prioritaires définis. En utilisant l'évaluation des capacités comme outil de diagnostic, la haute direction des deux institutions sera en mesure de se concentrer sur les capacités dont aura besoin chacune d'elles pour répondre efficacement dans l'avenir aux besoins nouveaux des clients et à l'environnement changeant.

Utilisation accrue des ressources d'information des technologies de l'information

Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale ont consolidé leurs directions des services de technologie de l'information. La direction consolidée, formée en 2001-2002, fait partie de la Bibliothèque nationale et fournit des services aux deux institutions.

- Au cours des trois prochaines années, la nouvelle Direction des services de technologie de l'information mettra en place pour les Archives nationales et la Bibliothèque nationale une plate-forme commune de technologie de l'information (TI). Le matériel, les logiciels, les réseaux de télécommunications, la formation en TI et les services de soutien technique des Archives nationales seront améliorés et s'harmoniseront avec ceux de la Bibliothèque nationale.

La Direction consolidée des services de technologie de l'information permettra aux deux institutions de mieux relever les défis de l'ère de l'information liés à la prestation de services. Les Canadiens tireront profit de cette fusion, car elle crée une passerelle unique et commune vers les fonds, les collections et les services des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.

- MIKAN, le système que les Archives nationales utilisent pour le contrôle intégré des documents d'archives et qui est fondé sur la plate-forme du système AMICUS de la Bibliothèque nationale, devrait être prêt au plus tard au début de 2003. En plus de servir d'outil aux Archives pour saisir et gérer l'information descriptive sur leurs collections, MIKAN permettra aux Canadiens d'avoir accès, sur Internet, à une vue d'ensemble consolidée des collections des Archives nationales. De plus, par le biais de MIKAN, les Archives nationales pourront échanger de l'information descriptive sur leurs collections avec d'autres établissements d'archives et des bibliothèques.

- Les plans antisinistre pour les technologies de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale seront mis à jour et fusionnés. Cette mesure est particulièrement importante en raison des nombreux changements apportés à la plate-forme de technologie de l'information des Archives nationales et parce qu'il est essentiel que les Archives soient prêtes à réagir en cas de sinistre.

Mise en œuvre d'une stratégie de logement à long terme

Les Archives nationales ont travaillé en étroite collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, la Bibliothèque nationale et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin d'élaborer une stratégie de logement à long terme.

- Les quatre institutions continueront d'examiner différentes options en vue de répondre aux besoins communs de logement des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale, afin d'assurer un espace approprié pour les collections, la préservation, l'accès public et le personnel. Les Archives nationales et la Bibliothèque nationale élaboreront un plan pour améliorer les systèmes désuets de surveillance et de contrôle d'accès et de périmètre dans toutes les installations existantes des deux institutions, y compris les centres fédéraux de documents.

Le 22 mars 2001, le Conseil du Trésor a accordé une approbation préliminaire de projet aux Archives nationales et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour la construction d'une nouvelle installation destinée aux films sur nitrate, afin de bien protéger cette partie du patrimoine cinématographique et photographique du Canada.

- D'ici la fin de 2003, en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, les Archives nationales feront dessiner des plans et commanderont la construction d'un nouveau bâtiment pour y entreposer les documents sur nitrate de cellulose. Le coût prévu est d'environ 10 millions de dollars.

Résultat stratégique 5 — Le Musée du portrait du Canada

En janvier 2001, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé l'établissement du Musée du portrait du Canada, une institution des Archives nationales du Canada. À la même occasion, elle a aussi indiqué que les espaces publics de ce musée seraient situés au 100, rue Wellington, à Ottawa, juste en face de la Colline du Parlement.

Le Musée du portrait du Canada est responsable de tous les aspects du développement, de la mise sur pied et de l'administration d'une galerie de portraits reconnue au niveau national et international et mettant l'accent sur des hommes et des femmes de divers horizons qui ont contribué à façonner le Canada et continuent de le faire.

- Au cours des quatre prochaines années, le Musée du portrait, appuyé par les Archives et en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, devrait consacrer environ 22 millions de dollars pour transformer les locaux du 100, rue Wellington à Ottawa, en un emplacement adéquat pour ses expositions et ses programmes publics.

- Des partenariats, ainsi que l'infrastructure de soutien et le profil public du Musée du portrait seront établis. La programmation intérimaire qui sera définie favorisera des activités conjointes de communications et de programmation publique avec les Archives nationales. De plus, des ajouts seront faits au site Web du Musée du portrait du Canada (*www.portraits.gc.ca*), afin de mieux le faire connaître des Canadiens.

Organisation

Lien entre les résultats stratégiques, les orientations stratégiques et les secteurs d'activité 2002-2003

Orientations stratégiques	Secteurs d'activité	Résultats stratégiques — Dépenses prévues* *(en milliers de dollars)*					
		Des ressources archivistiques reflétant l'expérience canadienne et protégeant les droits des citoyens	La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada**	L'accès des Canadiens à leur patrimoine archivistique	L'administration efficace du programme des Archives nationales du Canada	Le Musée du portrait du Canada	Total
Servir les Canadiens — Faire connaître ce que nous avons	Acquisition et gestion de documents d'archives	16 612				229	16 841
Garantes de l'intégrité de l'information gouvernementale — Leadership en gestion de l'information	Gestion de l'information gouvernementale		9 098				9 098
Servir les Canadiens — Faire connaître ce que nous avons	Services, sensibilisation et appui			17 642			17 642
Un lieu d'excellence — Revitaliser notre façon de gérer et de fonctionner	Services généraux				19 323	5 660***	24 983

* Les chiffres de ce tableau comprennent les rajustements approuvés obtenus depuis le Budget principal des dépenses, ainsi que les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

** La préservation de la mémoire institutionnelle du gouvernement du Canada comme résultat stratégique reflète l'engagement des Archives nationales envers l'intégrité de l'information gouvernementale et leur leadership en matière de gestion de l'information.

*** **Note :** Ce montant inclut des coûts estimatifs de 5,4 millions de dollars pour les locaux du Musée du portrait du Canada.

Descriptions des secteurs d'activité

Acquisition et gestion de documents d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et de disposition des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions fédérales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux collections des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur l'institution, ses documents d'archives et ses services, et apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination des politiques et d'examen; fournir aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada des services de ressources humaines et financières, des services de sécurité et de gestion de matériel, ainsi que des services de gestion des installations.

Collections des Archives nationales du Canada[1]

Les Archives conservent des millions de documents qui redonnent vie au passé, y compris des lettres, des photographies, des films, des cartes géographiques, des vidéos, des livres, des tableaux, des reproductions et des dossiers du gouvernement.

Type de documents	Étendue des collections
Documents textuels gouvernementaux	102 207 mètres linéaires
Documents textuels privés	44 478 mètres linéaires
Documents électroniques	3 180 000 mégaoctets
Cartes géographiques	1 322 255 pièces
Dessins d'architecture	972 652 dessins
Images photographiques	21 221 528 images
Documents d'art documentaire	340 858 pièces
Documents de bibliothèque	57 894 pièces
Documents audiovisuels — Son	161 446 heures
Documents audiovisuels — Vidéo	108 203 heures
Documents audiovisuels — Film	71 079 heures

1. Statistiques relevées à la fin de l'exercice financier 2000-2001.

Structure de l'organisme

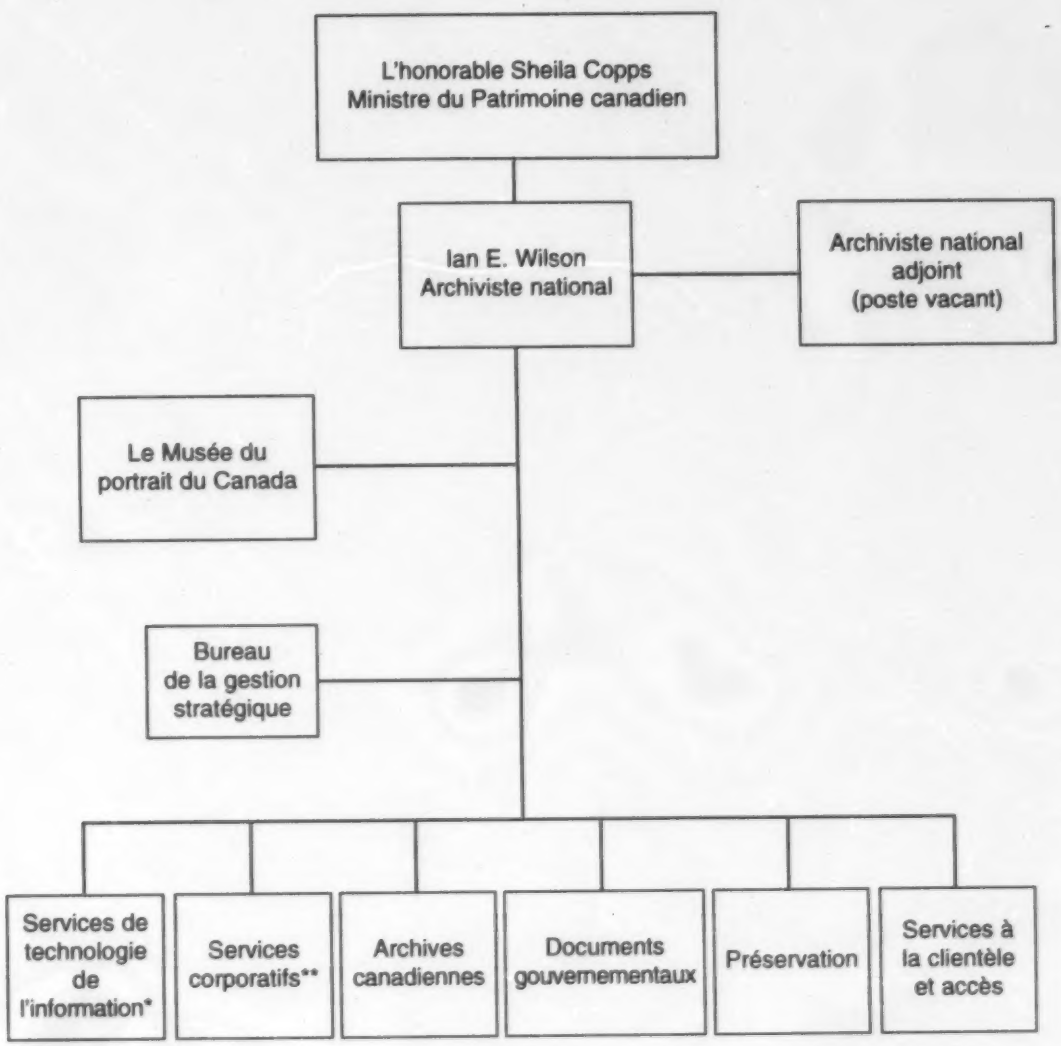

* Services communs des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.

** Depuis le 31 mars 2001, les directions de la technologie de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale (BN) sont fusionnées. La nouvelle entité, une composante de la BN, est dirigée par un directeur général et relève à la fois de l'Archiviste national et de l'Administrateur général de la BN.

Postes responsables des secteurs d'activité selon les prévisions des dépenses 2001-2002

Direction	Secteur d'activité	(en milliers de dollars)	(ETP)
Bureau de l'Archiviste national	Acquisition et gestion de documents d'archives	197,9	0
	Services, sensibilisation et appui	4 205,3	0
	Services généraux	1 856,4	12
Musée du portrait du Canada	Acquisition et gestion de documents d'archives	191,4	0
	Services généraux	277,6	4
Direction des services corporatifs*	Services généraux	11 815,2	94
Direction des services de technologie de l'information**	Services, sensibilisation et appui	500	0
	Services généraux	1 192	0
Direction de la préservation	Acquisition et gestion de documents d'archives	6 867,9	74
	Services, sensibilisation et appui	833,7	0
Direction des documents gouvernementaux	Acquisition et gestion de documents d'archives	4 676	81
	Gestion de l'information gouvernementale	7 995,6	128
	Services, sensibilisation et appui	446	0
Direction des archives canadiennes	Acquisition et gestion de documents d'archives	6 454,6	87
	Gestion de l'information gouvernementale	14,3	0
	Services, sensibilisation et appui	462,1	0
Direction des services à la clientèle et de l'accès	Services, sensibilisation et appui	10 558,1	123
	Services généraux	605,1	5

* Services communs pour les Archives nationales et la Bibliothèque nationale du Canada.

** Depuis le 31 mars 2001, les directions de la technologie de l'information des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale (BN) sont fusionnées. La nouvelle entité, une composante de la BN, est dirigée par un directeur général et relève à la fois de l'Archiviste national et de l'Administrateur général de la BN.

Dépenses prévues de l'organisme

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002*	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Acquisition et gestion de documents d'archives	15 051	**16 016**	14 675	14 675
Gestion de l'information gouvernementale	7 478	**7 373**	7 373	7 373
Services, sensibilisation et appui	13 018	**13 317**	10 886	10 886
Services généraux	15 287	**16 059**	15 826	15 826
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	50 834	**52 765**	48 760	48 760
Rajustements**	8 315	**12 099**	25 353	6 409
Dépenses nettes prévues	59 149	**64 864**	74 113	55 169
Moins : Recettes non disponibles	245	**265**	285	305
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	31 583	**31 563**	31 561	31 559
Moins : Coût des services fournis à la Bibliothèque nationale	6 198	**6 198**	6 198	6 198
Coût net du programme	84 289	**89 964**	99 191	80 225
Équivalents temps plein	609	**609**	609	609

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc. Ils comprennent aussi les estimations des coûts des locaux pour le Musée du portrait du Canada au cours de la période de planification de trois ans : 5,4 $ millions en 2002-2003; 15,6 $ millions en 2003-2004; et 1 $ million en 2004-2005.

Annexe A — Renseignements financiers

Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Acquisition et gestion de documents d'archives	685	**335**	335	335
Gestion de l'information gouvernementale	110	**80**	80	80
Services, sensibilisation et appui	613	**225**	225	225
Services généraux	110	**110**	110	110
Total des dépenses d'immobilisations	1 518	**750**	750	750

Tableau 2 : Sommaire des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Prévisions des dépenses 2001-2002	**Dépenses prévues 2002-2003**	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Subventions				
Services, sensibilisation et appui				
Conseil canadien des archives	600	**600**	600	600
Trust pour la préservation de l'AV.ca	25	**25**	25	25
Total des subventions	625	**625**	625	625
Contributions				
Services, sensibilisation et appui				
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projets qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	1 340	**2 740**	2 740	640
La communauté archivistique canadienne, pour appuyer des projets reliés à la conservation de documents d'archives, ainsi qu'à la recherche, à la formation et à la diffusion d'information en matière de conservation	500	**500**	500	500
Total des contributions	1 840	**3 240**	3 240	1 140
Total des subventions et des contributions	2 465	**3 865**	3 865	1 765

Tableau 3 : Sources des recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions des recettes 2001-2002	**Recettes prévues 2002-2003**	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Services, sensibilisation et appui				
Services et frais de services	230	**250**	270	290
Divers	15	**15**	15	15
Total des recettes non disponibles	245	**265**	285	305

Tableau 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 2002-2003

(en milliers de dollars)	**Total**
Dépenses nettes prévues (budgétaires et non budgétaires brutes du Budget principal des dépenses plus rajustements*)	**68 564**
Plus : *Services reçus sans frais*	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**25 845**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	**2 231**
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	**91**
Services des technologies de l'information fournis par la Bibliothèque nationale du Canada	**3 396**
Moins : *Services fournis sans frais*	
Services de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, et de gestion des installations fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	**5 348**
Autres services aux clients fournis à la Bibliothèque nationale du Canada	**850**
Coût total du programme	**93 929**
Moins : *Recettes non disponibles*	**265**
Coût net du programme pour 2002-2003	**93 664**

* Comprend 5,4 millions de dollars pour les coûts des locaux pour le Musée du portrait du Canada.

Tableau 5 : Initiatives collectives

Initiative collective	Objectif	Partenaires	Montant alloué par les partenaires (en milliers de dollars)	Résultats escomptés
Musée du Portrait du Canada	Rénover et agrandir les locaux du 100, rue Wellington à Ottawa, afin de les transformer en un site qui se prête aux expositions et aux programmes publics du Musée du portrait du Canada.	▸ Ministère du Patrimoine canadien ▸ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ▸ Commission de la Capitale nationale	22 000	D'ici 2005, les Canadiens auront un Musée du portrait reconnu à l'échelle nationale et internationale, qui mettra en vedette des hommes et des femmes de tous horizons qui ont forgé notre pays et qui continuent de le faire. Les volets physique et virtuel du Musée seront une source d'agrément, d'inspiration, d'étude et d'apprentissage.
Gestion de l'information gouvernementale	Amorcer des projets pilotes visant à promouvoir les initiatives de l'administration fédérale en matière de gestion de l'information.	▸ Secrétariat du Conseil du Trésor, Direction du dirigeant principal de l'information ▸ Bibliothèque nationale du Canada ▸ Autres ministères fédéraux	1 200	La capacité de gestion de l'information dans plusieurs ministères fédéraux est évaluée. Les mesures à prendre pour augmenter cette capacité, surtout en ce qui a trait aux documents électroniques, sont indiquées et des solutions sont proposées.
Réseau canadien d'information archivistique (RCIA)	Enrichir le Réseau canadien d'information archivistique (RCIA) en y ajoutant des milliers de descriptions de documents d'archives, toutes complètement bilingues, ainsi que du contenu culturel canadien numérisé provenant de plus de 800 établissements d'archives canadiens.	▸ Ministère du Patrimoine canadien ▸ Conseil canadien des Archives ▸ Établissements d'archives canadiens provinciaux, territoriaux, municipaux et privés	2 300	Les Canadiens sont au courant des documents d'archives qui sont conservés dans les nombreux établissements d'archives répartis dans tout le pays. Ils peuvent facilement et rapidement avoir accès aux descriptions et aux images numériques. En raison de la pertinence et de l'utilité des sources archivistiques, le RCIA favorise l'acquisition de nouvelles connaissances et l'apprentissage à tous les âges de la vie.

Initiative collective	Objectif	Partenaires	Montant alloué par les partenaires (en milliers de dollars)	Résultats escomptés
Centre canadien de généalogie	Concevoir et mettre sur pied un Centre canadien de généalogie sur Internet.	▸ Ministère du Patrimoine canadien ▸ Bibliothèque nationale du Canada	350	Les personnes qui font de la généalogie, celles qui rédigent l'histoire de leur famille, les Canadiens et aussi tous les citoyens du monde qui ont des liens familiaux avec le Canada peuvent accéder par un portail unique, disponible sur Internet, à des services, ainsi qu'à des sources et à un contenu généalogique canadien fiable.
Initiative de contenu culturel canadien numérisé	Numériser encore plus de collections des Archives nationales et les rendre accessibles sur Internet. De plus, élaborer des outils de recherche Internet pour aider les Canadiens à naviguer dans le site Web des Archives et à y découvrir les collections impressionnantes qui y sont offertes	▸ Ministère du Patrimoine canadien ▸ Bibliothèque nationale du Canada ▸ Industrie Canada	2 850	Les Canadiens ont accès, par le biais d'Internet, à un contenu canadien bilingue de qualité, fiable et authentique; ils ont aussi accès à des outils de recherche et à des ressources qui facilitent la découverte et l'interprétation. Qu'ils soient à la maison, à l'école ou à leur lieu de travail, les Canadiens ont accès aux trésors des établissements d'archives, des musées et des bibliothèques du Canada, présentés de façon intelligente, interactive et intéressante.
Entrepôt pour les documents d'archives consignés sur des supports nitrate	Dresser les plans puis construire un nouvel entrepôt pour y conserver en toute sécurité et à long terme le patrimoine cinématographique et photographique canadien consigné sur des supports nitrate.	▸ Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ▸ Ministère du Patrimoine canadien	environ 10 000	Les Archives nationales continuent d'acquérir pour leurs collections des images en mouvement et des documents photographiques sur des supports en nitrate de cellulose. Elles acquièrent ce genre de documents en toute confiance, sachant qu'elles seront en mesure de les conserver en sécurité dans un entrepôt construit spécialement pour eux et d'en assurer la pérennité, afin que les Canadiens d'aujourd'hui et de demain puissent les visionner, les examiner et les admirer.

Annexe B — Autres renseignements

Lois appliquées par les Archives nationales du Canada

L'Archiviste national est le seul responsable envers le Parlement de l'application de la loi suivante :
Loi sur les Archives nationales du Canada, L.R.C. 1995, c.1 (3e suppl., c. N-2.5).

L'Archiviste national a une responsabilité partagée envers le Parlement à l'égard de l'application des lois suivantes :
Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. 1985, c. A-1
Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, c. P-21.

Références

- *Les sources de notre histoire : Orientations stratégiques à l'aube du nouveau millénaire — Les Archives nationales du Canada 2000-2003*. Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000 (*www.archives.ca/04/0427_f.html*)
- *Gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada : Analyse de la situation*. À l'intention du Dirigeant principal de l'information et de l'Archiviste national, par John McDonald, conseiller principal, Archives nationales du Canada, juin 2000 (*www.cio-dpi.gc.ca/ip-pi/policies/imreport/imreport-rapportgi00_f.asp*)

Renseignements supplémentaires

Archives nationales du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0N3

Renseignements généraux : (613) 995-5138
Numéro sans frais : 1-866-578-7777

Une version électronique de ce rapport est accessible à l'adresse *www.archives.ca*.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce document, veuillez communiquer avec :
Françoise Bouvier, directrice
Bureau de la gestion stratégique
Tél. : (613) 992-7545
Téléc. : (613) 992-9010
Courriel : fbouvier@archives.ca

Personnes-ressources pour les secteurs d'activité

Services, sensibilisation et appui

Gabrielle Blais, directrice générale
Direction des services à la clientèle
et de l'accès
Tél. : (613) 996-3405
Téléc. : (613) 995-0919
Courriel : gblais@archives.ca

Françoise Bouvier, directrice
Bureau de la gestion stratégique
Tél. : (613) 992-7545
Téléc. : (613) 992-9010
Courriel : fbouvier@archives.ca

Acquisition et gestion de documents d'archives & Gestion de l'information gouvernementale

Marilyn Osborne, directrice générale
Direction des documents gouvernementaux
Tél. : (613) 992-7287
Téléc. : (613) 995-9518
Courriel : mosborne@archives.ca

Omer Boudreau, directeur général
Direction des archives canadiennes
Tél. : (613) 992-3882
Téléc. : (613) 992-5830
Courriel : oboudreau@archives.ca

Jocelyne Cormier, directrice générale
Direction de la préservation
Tél. : (819) 953-7701
Téléc. : (819) 953-0070
Courriel : jcormier@archives.ca

Services généraux

Joanne McDonald,
directrice générale intérimaire
Direction des services corporatifs
Tél. : (613) 996-2671
Téléc. : (613) 992-8348
Courriel : jmcdonald@archives.ca

Louis Forget, directeur général
Direction des services
de technologie de l'information
Bibliothèque nationale du Canada
Tél. : (819) 997-7223
Téléc. : (819) 994-6835
Courriel : Louis.Forget@nlc-bnc.ca

Musée du portrait du Canada

Lilly Koltun, directrice intérimaire
Musée du portrait du Canada
Tél. : (613) 947-4470
Téléc. : (613) 995-0179
Courriel : lkoltun@archives.ca